

PROJET OUREA

Accompagnement par Jérôme Alixant, architecte DEA
jerome.alixant@gmail.com - 04000 Entrages



JOUER ET EXPLORER
AU COEUR DU PARC GEOLOGIQUE



L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

SOMMAIRE

Note de modification de projet

Le projet qui a été développé jusqu'à la phase ESQ depuis début 2024 a été remis en question fin septembre 2024, lors de la phase APS, notamment du fait que les financements visés ne concernent pas le gros-oeuvre.

Ainsi, le projet de bâtiments en A a été rejeté au profit de conteneurs équipés livrés en modules, qui sont finançables.

Cet épisode a conduit Jessy et Jérôme à requestionner le projet dans sa globalité, et ils ont prit la décision de supprimer l'intention d'architecture d'art début octobre 2024. Ils gardent le cheminement, qui sera habillé par une solution qui reste à définir.

Le document conserve toutefois la trace du travail sur le projet en indiquant par la note "non retenu" les éléments qui ne sont plus d'actualité.

Requalification du projet

La mission qui me concerne est donc revue. Nous clôtureront sur la présentation du permis d'aménager et la validation des points de réglementation concernant le parc de loisir Ourea avec les différentes instances (SPANC, DDT, SDIS) prévue fin octobre.

OBSERVATIONS (FAI et DIA) p5

Diagnostic
Localisation générale
Observations de terrain
Vent, soleil et risques
Zoom sur le risque du Bès
Site d'intérêt du Géoparc
Aménagement des sites du Géoparc
Programme OUREA
Organisation spatiale du programme

INTENTIONS (ESQ) p25

Orientation de projet : architecture d'art
Références (1)
Références (2) et résumé d'intention
Croquis
Plan masse
Plans et coupes des structures en A
3D et budget des structures en A
Références pour les bâtiments
Moodboard Jessy et Jérôme

AVANT PROJET (APS) p47

Plan masse
Transect
Observations et recommandations
Principes des bâtiments conteneurs
Phasage et budget

DOC TECHNIQUE (APD) p59

Parking
Note sur la réglementation
WC secs
Assainissement non collectif
Normes ERP - Accessibilité
Normes ERP - Incendie



OBSERVATIONS

Diagnostic

Localisation générale

Observations de terrain

Vent, soleil et risques

Zoom sur le risque du Bès

Site d'intérêt du Géoparc

Aménagement des sites du Géoparc

Programme OUREA

Organisation spatiale du programme

Diagnostic (DIA)

Contexte

Jessy et Jérôme souhaitent créer un parc de loisir sur la thématique du Géoparc à l'entrée du village d'Esclangon. Ce projet mûrit depuis de nombreux mois, et a eu comme frein principal l'obtention du terrain convoité. En effet celui-ci était préposé à l'installation d'une antenne de télécommunication. Les démarches ont finalement abouties : une petite partie du terrain sera achetée par Bouygues. Elle est enclavée dans la parcelle cadastrale.

Le projet sera conduit avec les principes de la permaculture, des méthodes d'autoconstruction, un programme non-invasif qui va faire corps avec le terrain et révéler les potentiels déjà existants. Avec les mots des concernés :

- Préserver l'espace d'origine et s'en inspirer pour les installations
- Minimiser l'utilisation de gros engins, privilégier les travaux manuels et les chantiers participatifs
- Ecoresponsabilité des matériaux
- Viser l'autonomie énergétique
- Tendre vers le 0 déchet
- Récupération et traitement d'eau de pluie
- Installation de 4 toilettes sèches et bac de compostage
- Phytoépuration

Programme

Le programme accueille le lieu de vie et le parc. Ils seront dissociés dans un souci d'intimité.

Lieu de vie : Une maison simple, en auto-construction, dans la forêt. Une ambiance de

maison-ferme avec la proximité des animaux et du potager. Elle sera dimensionnée pour Jessy, Jérôme et leurs deux enfants Layann et Lya.

Parc : parc de loisir pour tous avec une attention particulière pour le public en difficultés (PMR et handicap). Il comprend un mini-accrobranche, un tracé pédagogique, une plaine de jeux, des bacs à fouille...

Particularités

Le terrain, situé sur la commune de La-Robine-sur-Galabre est non-constructible. Il sera nécessaire de demander une dérogation en commission CDPENAF. Cette commission lutte contre l'artificialisation des terres agricoles. Il s'agira donc de mettre en avant le développement économique en lien avec la thématique du territoire.

Aménagements qui ciblent les enfants de 0 à 10 ans. Attention particulière au public en situation de handicap.

Géoparc et parcours

Le programme s'insère dans le territoire et respecte la charte du Géoparc. Parmi les nombreux site référencés, OUREA s'inscrira sur "La route des empreintes d'art dans la mémoire de la terre".

Emplacement stratégique

Ourea s'inscrit comme une porte d'entrée à la vallée du Bès : avant Esclangon, on trouve la Robine et le site de l'Ichtyosaure. Une fois à Esclangon, on passe rive gauche du Bès et on accède aux sentiers de randonnées, aux refuges d'art, à la Lame de Facibelle, au Vélodrome...

Attentes concernant le bureau d'étude

Cahier des charges

- Intégration du projet dans le territoire (recherche de partenaires et communication)
- 4 bâtiments (local d'accueil et boutique, local de stockage maintenance, salle d'accueil public, local sanitaire)
- 6 espaces de jeux et modules de jeux (implantation, plan d'exécution...)
- Budgétisation
- **Préserver l'espace d'origine** et s'en inspirer pour les installations avenir
- Minimiser l'utilisation de gros engins, prioriser les **travaux manuels et les chantiers participatif**
- Démarche **écoresponsable** dans le choix des matériaux
- Installation visant l'**autonomie énergétique**
- Tendre vers le **zéro déchet** (éviter les impression, minimiser les déchets issus du chantier)
- Cuve de récupération et traitement **eau de pluie**, installation 4 **toilettes sèches et bac de compostage**
- **Phytoépuration**

L'opération doit durer 2 mois pour un budget de 10000 euros

Un bureau d'étude, pourquoi ?

- Permis de construire et étude des risques naturels
- Organisation des espaces sur le terrain
- Communication et réseau
- Plan général et plan d'exécution

→ dans une démarche éco responsable

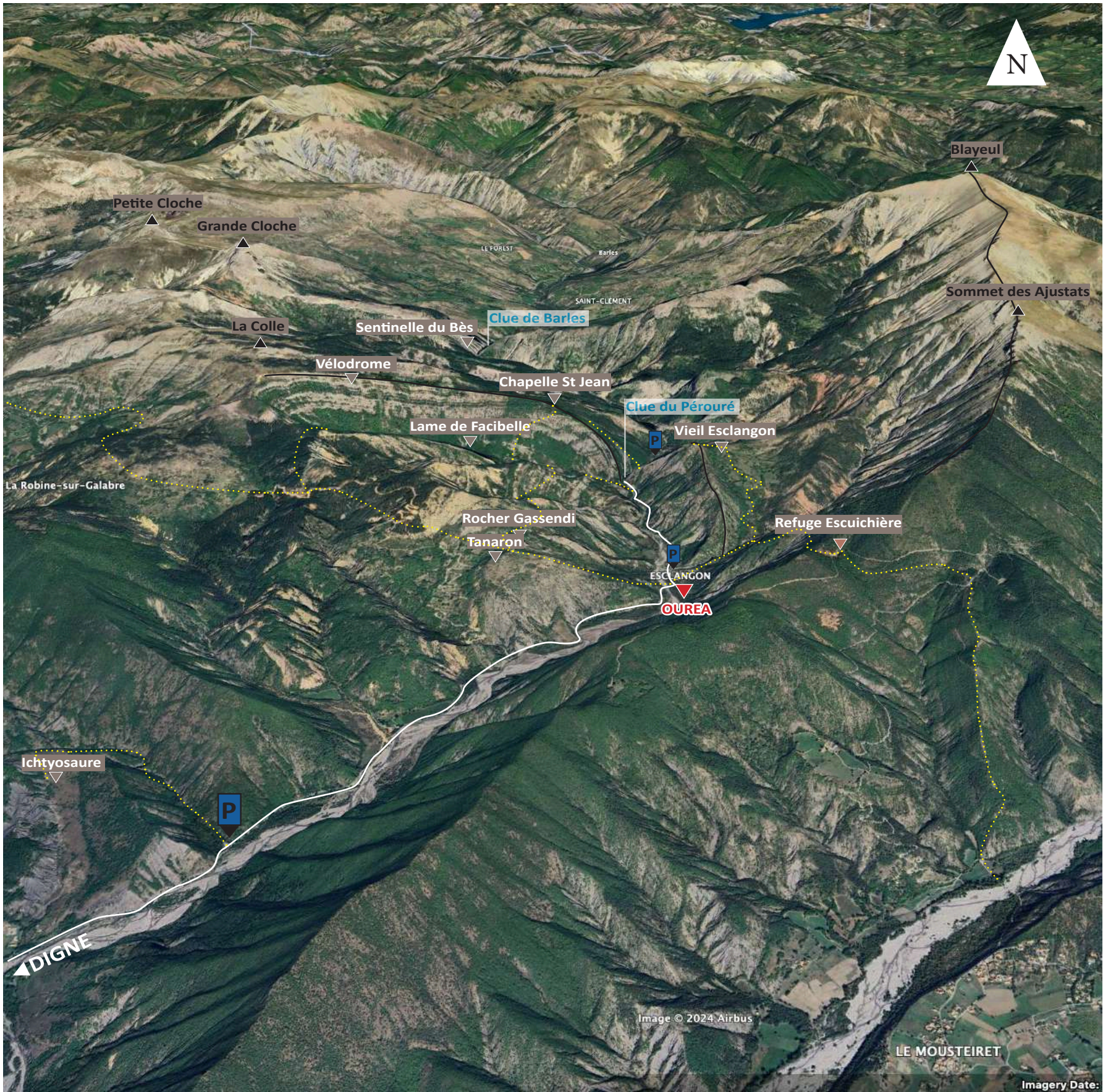


Localisation générale



Zone de transition

Esclangon se situe à hauteur du col de l'Escuchière. Celui-ci marque une transition dans la progression entre plaine et montagne. Comme on peut le voir sur ces vues, au Sud tout descend vers la plaine, au Nord on est face au Blayeul puis en arrière-plan à la Blanche.



Observations terrain



①

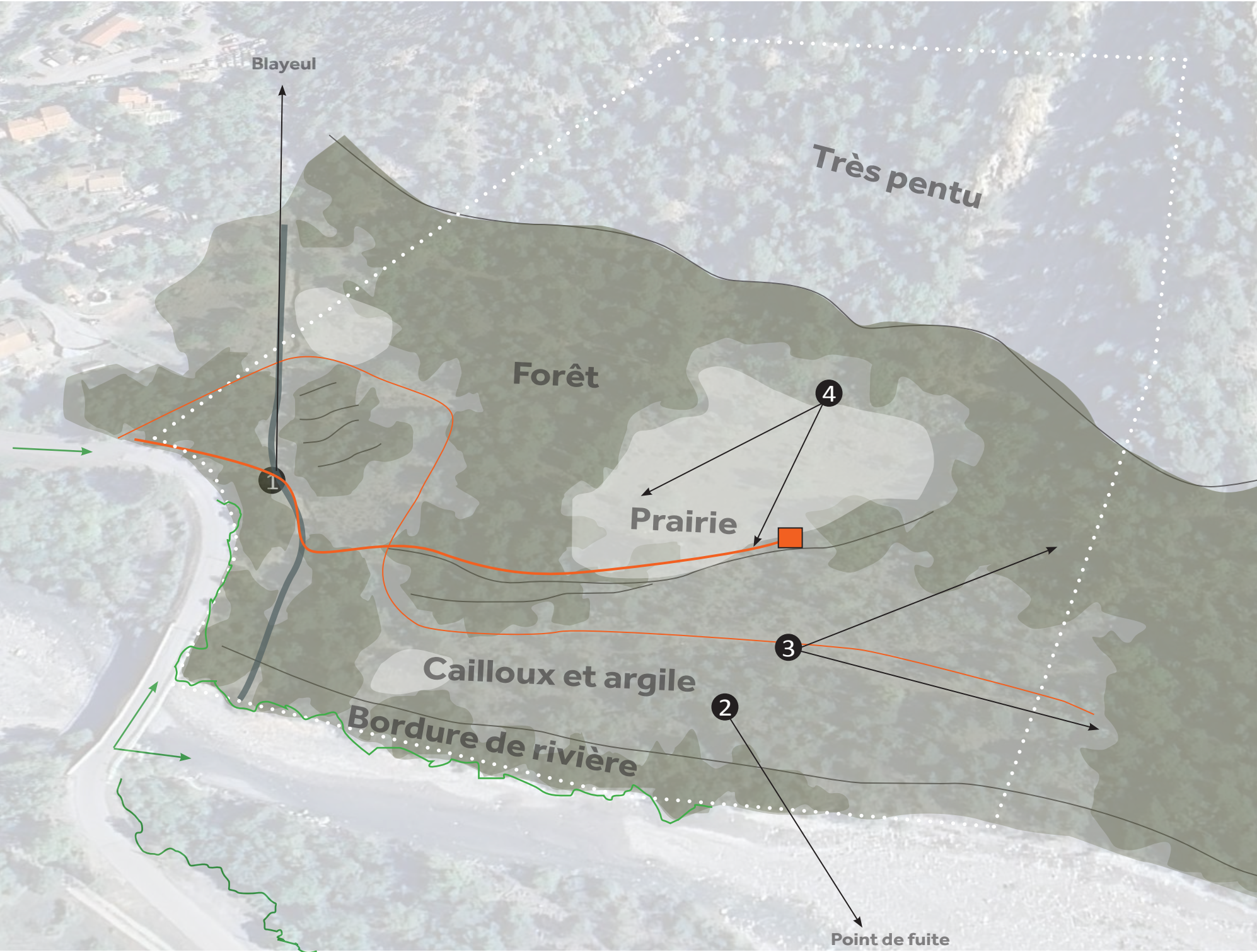


②



③

④

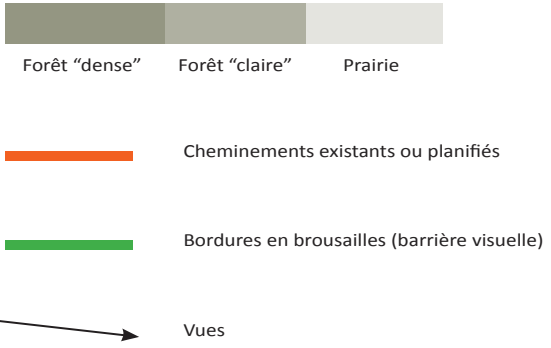


OBSERVATIONS

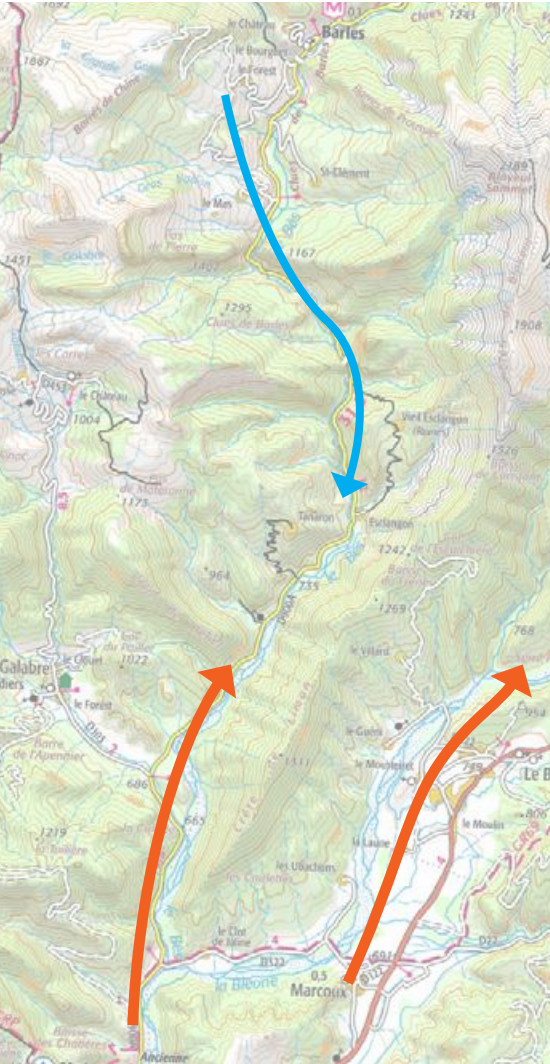
Strates et transitions

L'organisation du terrain se fait en différentes strates. On part de la rivière du Bès, puis on remonte par palier d'environ 50 cm à 1 m. On a ainsi la zone marneuse de bord de rivière, une zone plane de cailloux et d'argile, puis un dénivelé plus marqué (ancien lit du Bès) qui mène vers les prairies et la forêt.

Le couvert végétal est constitué d'une jeune forêt, majoritairement de pin, avec quelques vieux peuplier. Des robiniers poussent dans la prairie. Le couvert végétal en bord de rivière est embroussaillé.

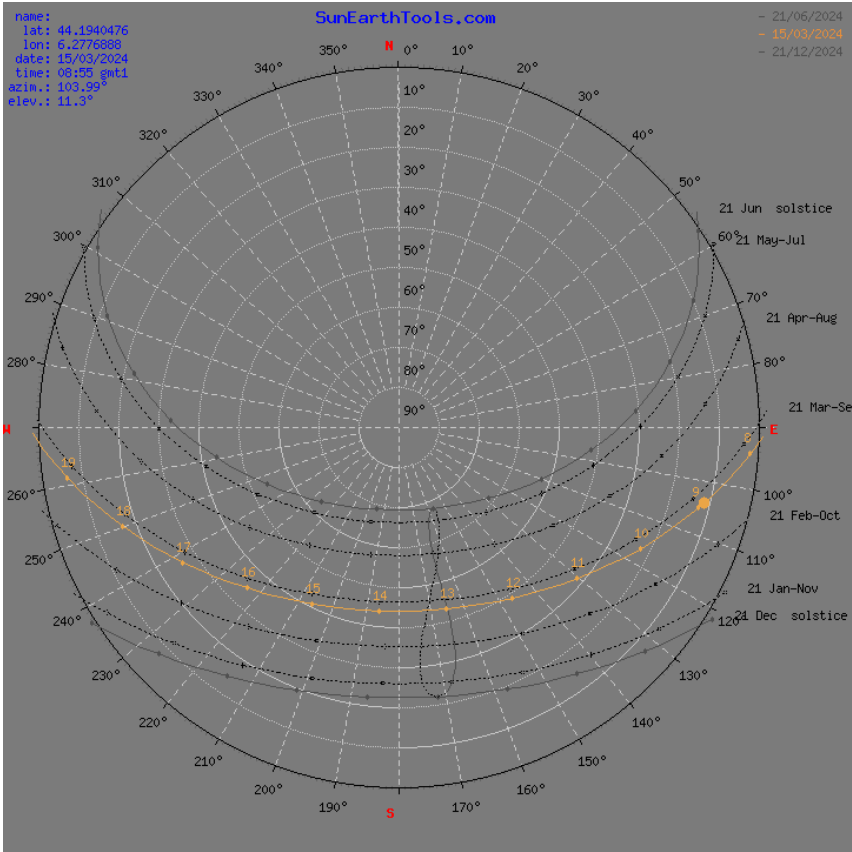


Vent, soleil et risques



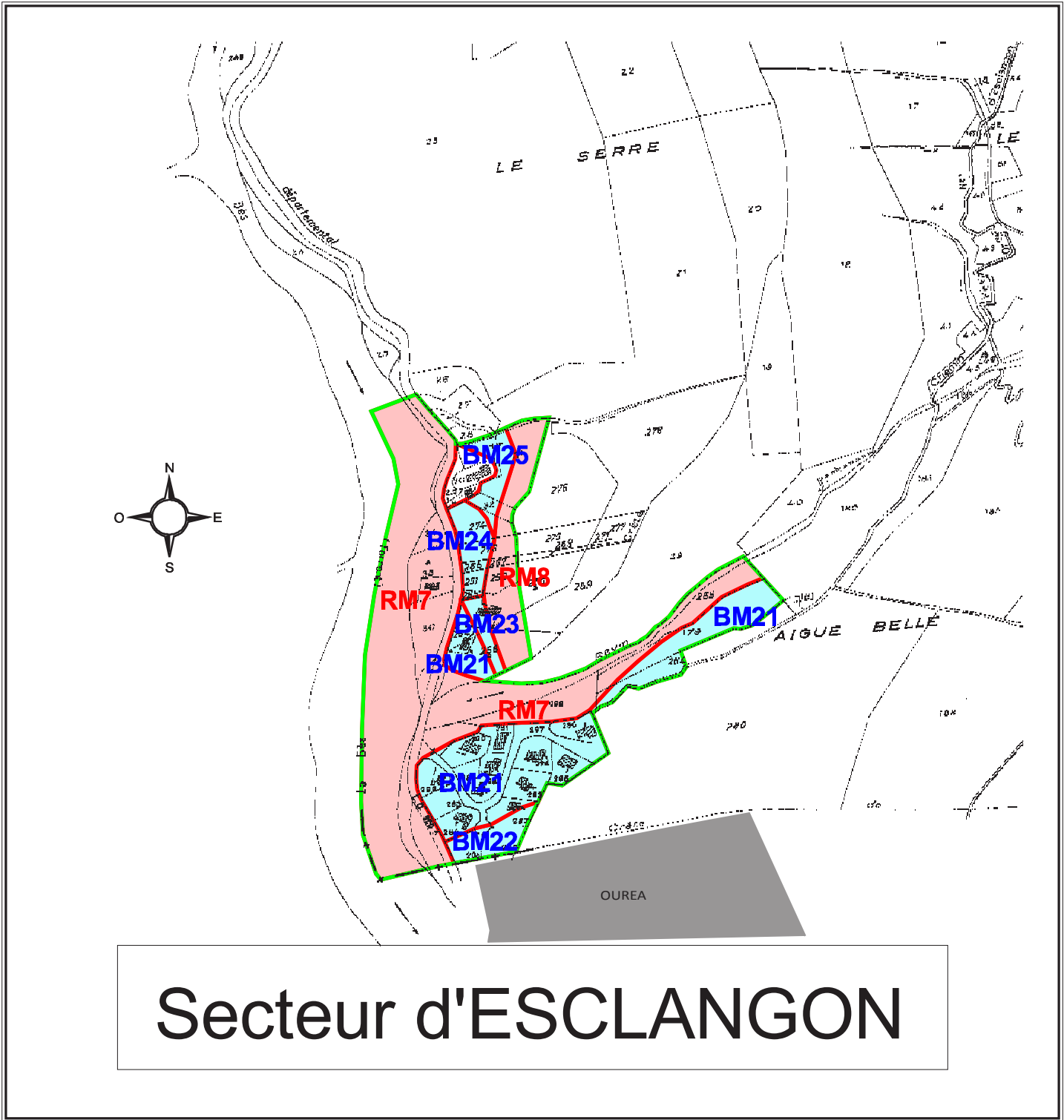
Vents dominants

Le régime de brise domine dans la vallée du Bès. On portera une attention particulière aux zones exposés si il y a des toiles tendues.
Le boisement du terrain protège relativement bien du vent.



Exposition solaire

Masques très présents. Le terrain ne voit pas beaucoup le soleil en hiver, il est très encaissé. On portera un regard solaire sur l'emplacement de l'habitation.
Le parc n'étant ouvert que en saison, ces masque auront peu d'impact.



PPR COMMUNE DE : LA JAVIE ZONE ROUGE : RM7 Localisation: Lieu-dit "ESCLANGON"

Aléa : Crues torrentielles du BES et du torrent d'AIGUEBELLE
Occupation et utilisation du sol :
Toute occupation et utilisation du sol, de quelque nature qu'elles soient, sont interdites, à l'exception de celles visées ci-après :
Occupation et utilisation du sol autorisées : (sous réserve des autres réglementations en vigueur) à condition qu'elles n'aggravent pas les risques, n'en provoquent pas de nouveaux et ne présentent qu'une vulnérabilité restreinte.
- Les travaux d'entretien et de gestion courants des constructions et installations implantées antérieurement à la publication du plan.
- La création d'ouvertures à des niveaux ou sur des façades non directement exposés, dans les constructions ou installations implantées antérieurement à la publication du plan.
- Les réparations effectués sur un bâtiment sinistré dans le cas où la cause des dommages n'a pas de lien avec le phénomène qui a entraîné le classement en zone rouge.
- Les travaux d'infrastructure nécessaires au fonctionnement des services publics. - Tous travaux et aménagements de nature à réduire les risques.
- La traversée par des pistes, chemins ou routes.
- Les ouvertures situées en dessous du niveau de référence (1,50m par rapport au terrain naturel) donnant accès à des niveaux habitables ou abritant des matériaux ou matériels vulnérables devront pouvoir être obstrués par des panneaux amovibles résistants et étanches.
- L'installation, le renouvellement ou l'extension des équipements et installations sensibles à l'eau devra être réalisé au dessus du niveau de référence (1,50m par rapport au terrain naturel).
PRESCRIPTIONS PARTICULIERES
- Entretien permanent des chenaux d'écoulement (curage, reprofilage, essartement) pour assurer le transit des crues, ainsi que des dispositifs de protection.

Zoom sur le risque du Bès

Risque d'inondation

On constate que le lit du Bès occupait la partie basse du terrain dans les années 1950. Le choix d'implanter le parking dans cette zone présente la contrainte de gestion du risque vis à vis du public lors de l'ouverture du parc.

Ceci est à mettre en relation avec la carte du PPR de La Javie qui indique cette zone comme inondable en continuité avec la zone RM7.

La consultation de ce point avec la DDT est nécessaire. Le recours à un BE hydrologique peut être nécessaire selon la recommandation DDT. Vérifier les crues historiques pour connaître les risques.

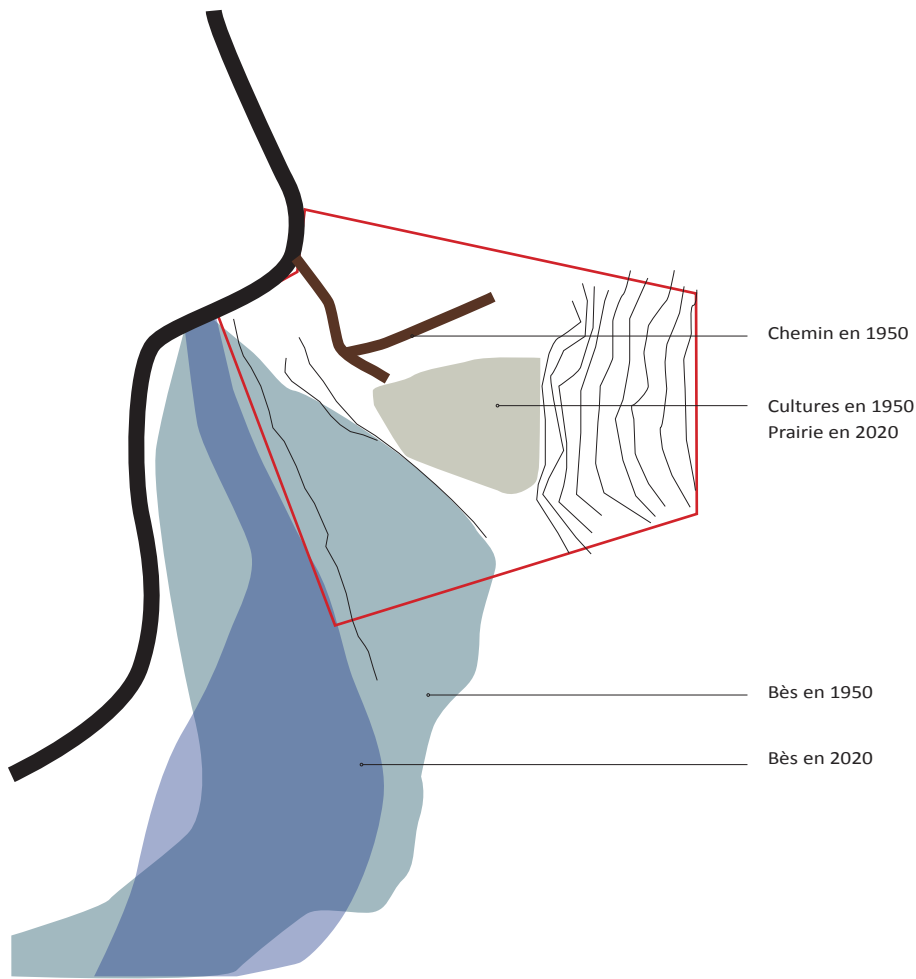


SCHÉMA DU BÈS

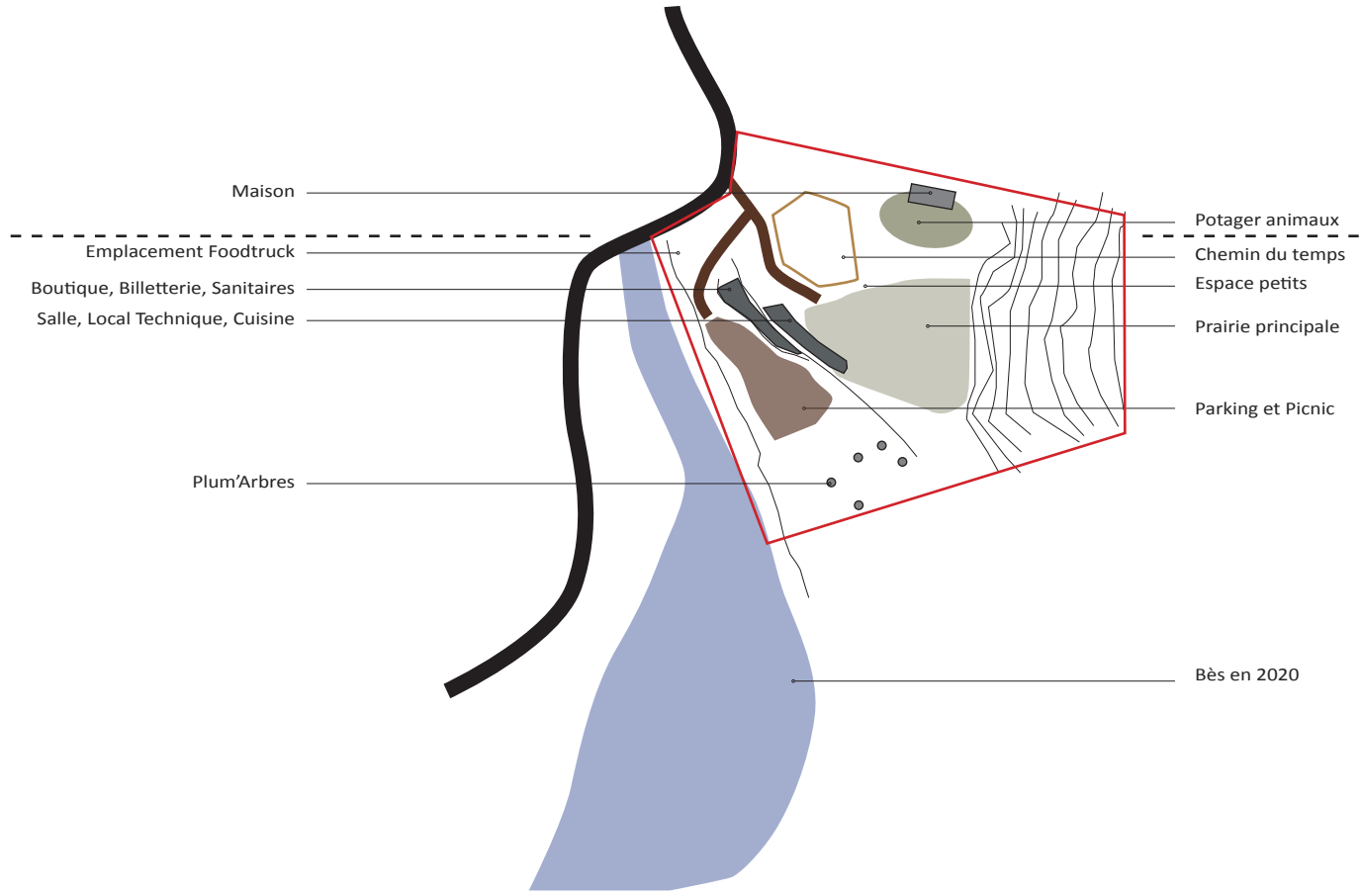
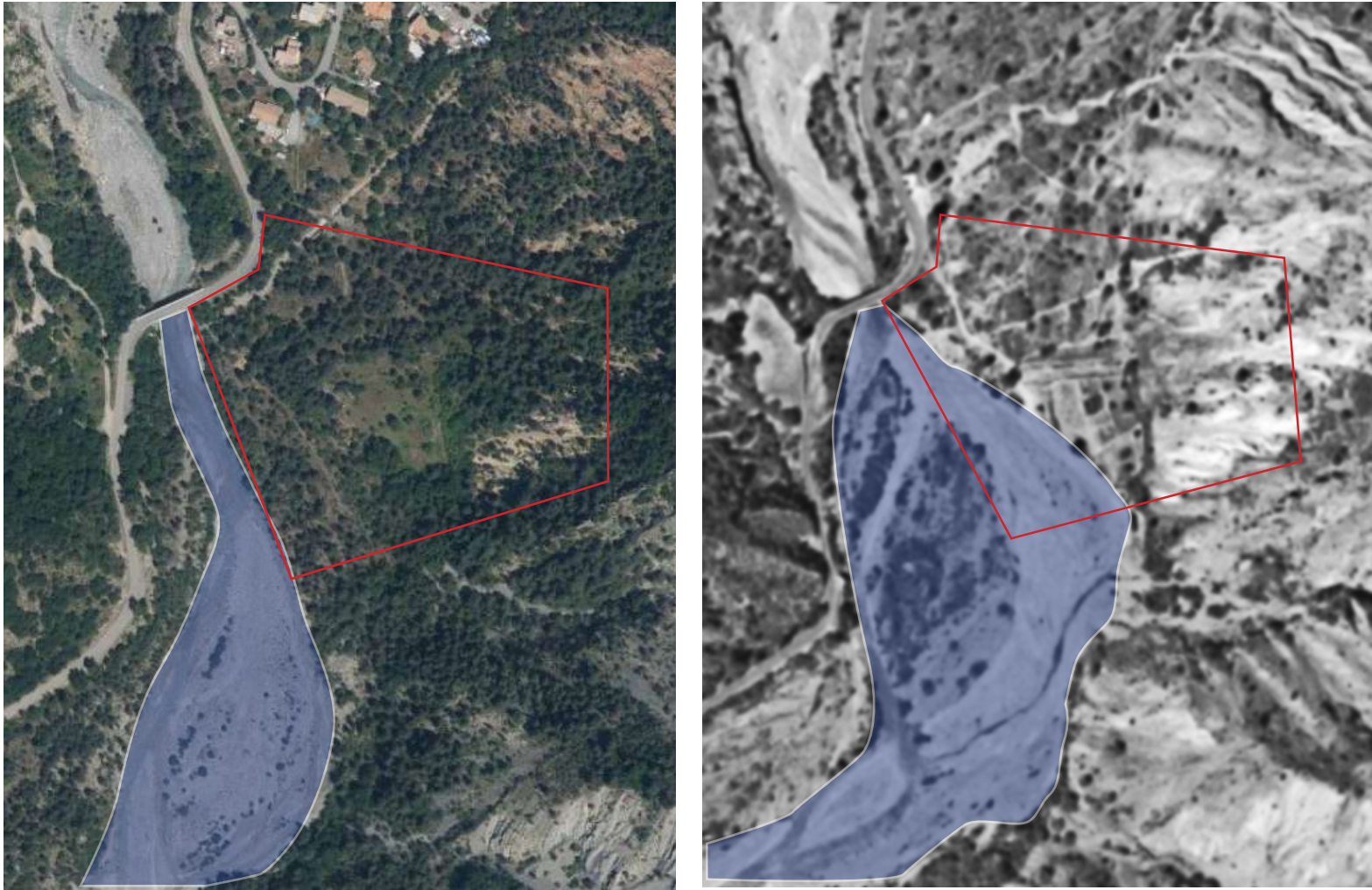


SCHÉMA D'IMPLANTATION



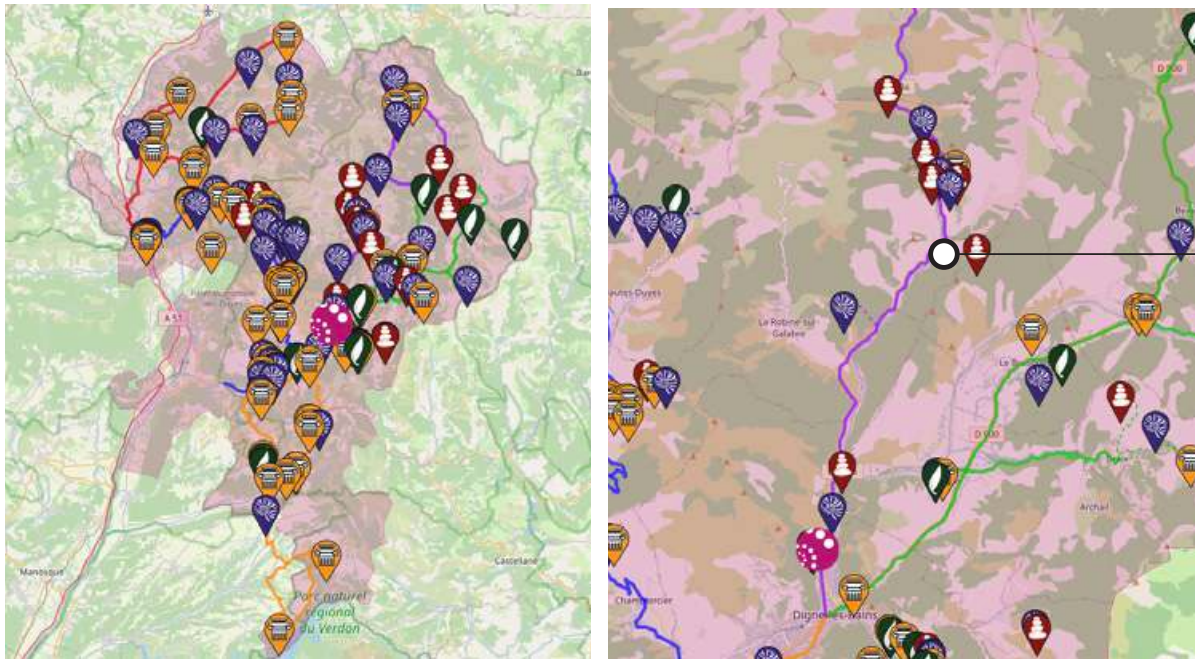
PHOTOGRAPHIES AÉRIENNE 2020 ET 1950

Sites d'intérêt du Geoparc

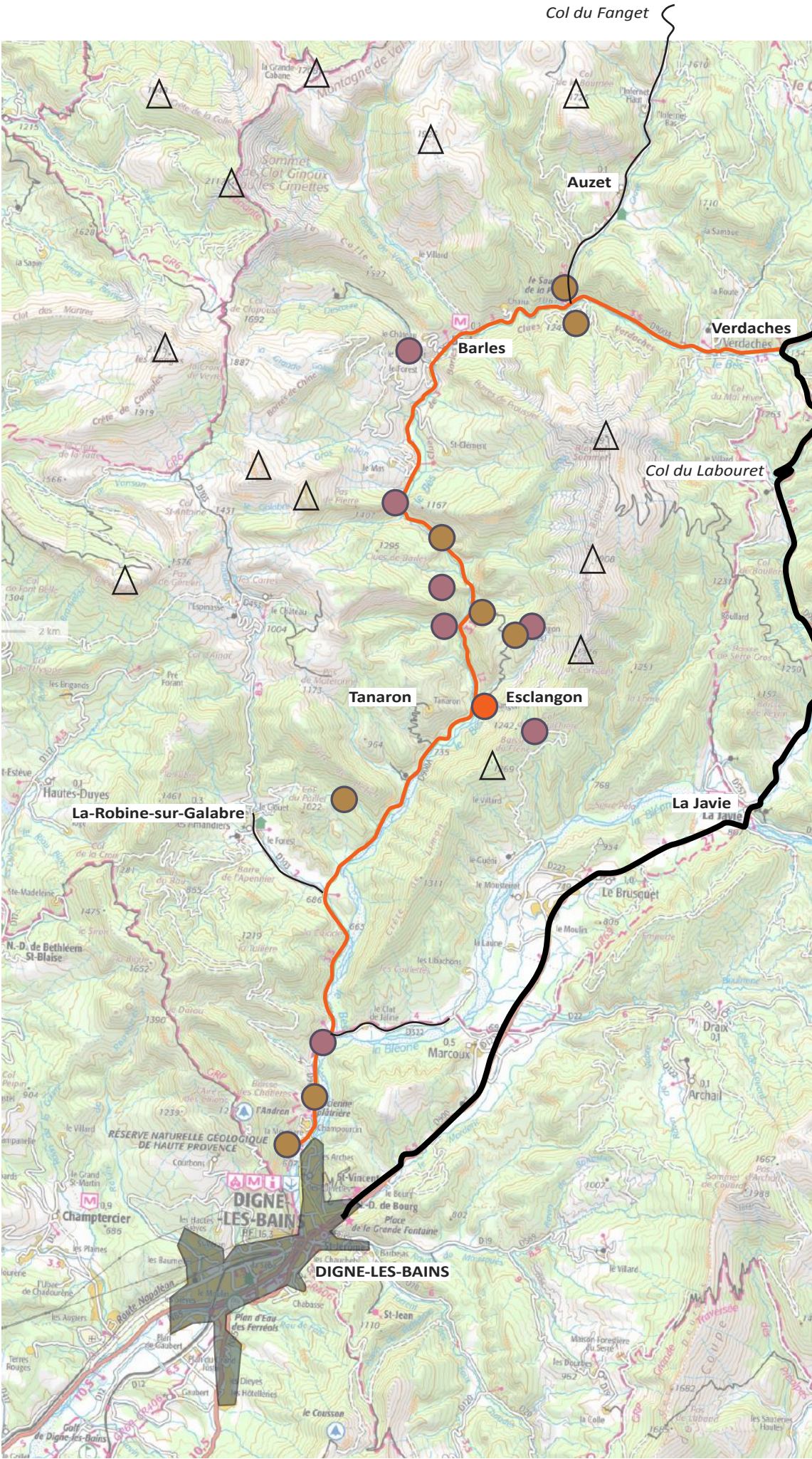
Insertion dans l'existant

Ourea s'insère dans une route du Géoparc : la route des empreintes d'art dans la mémoire de la terre. En ce sens, nous chercherons la cohérence avec les équipements déjà réalisés et la continuité pour les visiteurs dans ce parcours artistique, géologique et touristique.

- Plusieurs pistes :
- utilisation des matières comme le bois et le métal rouillé ;
 - les couleurs du Géoparc et le noir ;
 - la sérigraphie et les panneaux en cohérence avec le graphisme du parc ;
 - faire d'Ourea un point relais d'information qui situe et réoriente les visiteurs vers les autres sites du Géoparc



Les différents sites d'intérêt du Géoparc
Source : site du Geoparc; geoparchauteprovence.com



La route des empreintes d'art dans la mémoire de la terre - Zoom sur le Bès

- Saut de la Pie
Galeries de la mine
Les fenêtres (HdV)
- La sentinelle du Bès (AG)
Source de Fontchaude
Sanctuaire de roche rousse (HdV)
Les empreintes d'oiseaux
La Sirène du Bès (JF)
Refuge du vieil Esclangon (AG)
Panorama du vélodrome
- Ourea**
Refuge d'art de l'Escuchière
- L'ichtyosaure

- Om de Paul Armand Gette
Dalle aux Amonites
Musée Promenade

Aménagement des sites du Géoparc



OBSERVATIONS

Programme

Le programme est séparé en deux parties : la zone d’habitat et le parc de loisir.

Habitat

Cette partie comporte une maison de 80 m² avec un accès propre et un local de 20 m² attenant pouvant faire chambre-studio-atelier. L’ensemble est lié par une terrasse couverte. Le potager et les animaux sont à proximité. La volonté est de tendre vers l’autonomie avec une réflexion en lien avec la permaculture. L’aspect ressemble finalement à une mini-ferme. On privilégie l’auto-construction avec réemploi de matériaux. Une piste est celle de l’emploi de la paille porteuse. Empreinte minimale au sol. Pas de béton, ancrage minimal. Reserve d’eau de pluie à intégrer + local tech en lien avec un éventuel forage.

Parc de loisir

Ouverture saisonnière : été. Attention particulière au public en situation de handicap. Un parking de 20 places attenant à une aire de détente sont accessibles gratuitement. Pas de camping car ni de caravanes. L’entrée est marquée et nous fait pénétrer dans un autre monde. Si le parking est plein, les utilisateurs utiliseront les parkings d’Esclangon. On veillera à ce que personne ne gêne la circulation par du parking sauvage. Une cheminement piéton amène à la billetterie. Celle-ci est sous le même toit que la boutique, accessible depuis le parking. Une fois rentré, on accède à plusieurs espaces :

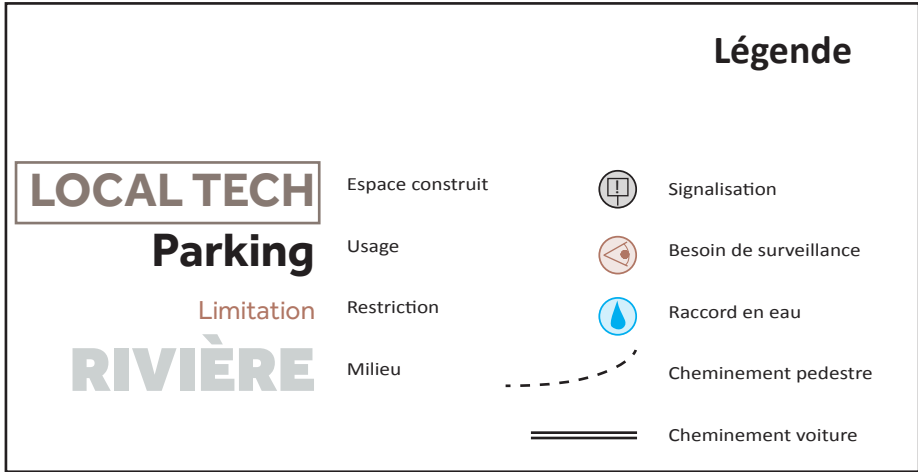
- le parcours de la route du temps
- l’espace des tout petits
- la prairie
- l’espace artistique de détente

La volonté principale est de prendre soin du lien entre humain et environnement, en s’appuyant sur la thématique géologique avec une approche ludique.

On vient expérimenter en mouvement l’histoire géologique avec des jeux, des panneaux explicatifs.

Articulation

On remarquera dans le schéma ci-contre que la billetterie et la boutique forment le point central des cheminements. Cela est dû par le fait que cet espace marque l’entrée et donc un passage obligé qui mène à tous les autres espaces.



ROUTE

ESCLANGON

Parking délestage

Arrêt de Bus

Limitation hauteur

Parking

20 places, plusieurs PMR (public cible). Cycliste, motards, voitures.

Pic-nique

Tables, alcoves au bord de la rivière.

DEHORS

PRIVÉ

PUBLIC

BOUTIQUE

BILLETTERIE

20/30m² avec un guichet extérieur. 1 personne dedans

CUISINE ET RESTAURATION

Art et Détente

Tables, alcoves au bord de la rivière.

NUIT INSOLITE

Plum'Arbres démonté hors saison

DEDANS

MAISON
ATELIER

Animaux
Potager

FORÊT

ESPACES NORMÉS : SURVEILLANCE OBLIGATOIRE

Le chemin du temps

2 parcours du combattants et mini-accrobranche pour découvrir la géologie avec son corps.

FORÊT

LOCAL TECH
+ SANITAIRES

Atelier en lien avec prairie + sanitaires

Géologie au
quotidien
Jeux

Antenne

CLAIRIÈRE

RIVIÈRE

OBSERVATIONS

Organisation spatiale du programme

- Zone détente
- Bâtiment interne au parc
- Zone d'activité - aménagement
- Parking
- Pic-nique
- Bâtiment interface intérieur/extérieur parc
- Habitation privée
- Cheminements, connexions extérieures
- Cheminement, connexions intérieures
- Cheminement, connexions privées
- - Réseaux

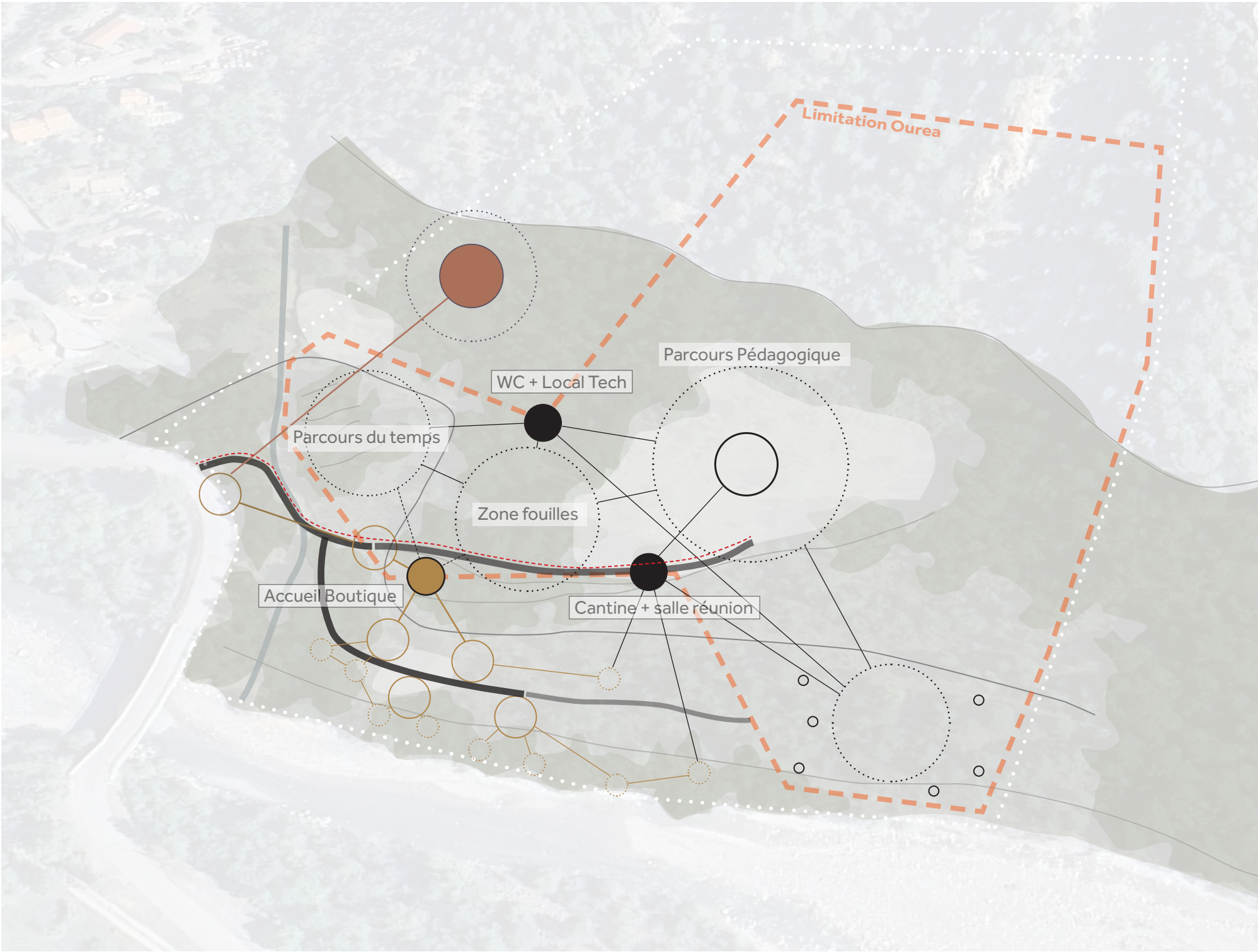


SCHÉMA DE LIENS FONCTIONNELS



INTENTIONS

Orientation de projet : architecture d'art

Références (1)

Références (2) et résumé d'intention

Croquis

Plan masse

Plans et coupes des structures en A

3D et budget des structures en A

Références pour les bâtiments

Moodboard Jessy et Jérôme

Orientation de projet : l'architecture d'art

Cette proposition permet de lier les différents aspects du programme avec cohérence et une identité forte.

1. Lien avec le Géoparc

Le Géoparc de Haute Provence a développé la thématique de l'art en nature dès ses débuts, avec notamment les oeuvres du landartiste Andy Goldworthy mais aussi beaucoup d'autres. La dimension artistique permet de s'insérer dans la logique touristique du Géoparc. Le site d'Ourea devient naturellement un relais du musée promenade et les visiteurs peuvent s'y arrêter pour obtenir des informations sur les sites de la vallée du Bès.

2. Identité visuelle et attractivité

L'offre touristique de la région repose beaucoup sur les oeuvres du Géoparc. Le développement d'une structure de grande taille permettant de lier l'art, le patrimoine et la biodiversité à cet emplacement stratégique d'Esclagon. Il sera une étape incontournable de la vallée du Bès. L'architecture du bâtiment servira à attirer aussi des visiteurs à priori non concernés directement par le thème de jeu du parc.

3. Public touché plus vaste

Avec ce programme on a ainsi une offre touristique plus large. Les visiteurs viennent pour l'offre de jeux, pour la partie pédagogique ou pour l'oeuvre artistique. Cela augmente le potentiel économique du site. On pensera notamment à des visiteurs qui, venant chercher une information liée au Géoparc, seront finalement attirés par l'aspect artistique et pédagogique du site.

4. Développement d'un imaginaire

Cet aspect artistique peut être l'opportunité pour Ourea de développer un univers singulier autour de la thématique ludique de l'exploration géologique. Avec un principe simple de toiles tendues et mâts en bois, on pourra recréer une créature, un paysage ou une ambiance immersive. On pourra imaginer inviter un artiste en résidence pour dessiner cette structure.



Le Serpent d'Océan de Huang Yong Ping (2012) - Estuaire de la Loire



Musée Promenade



Andy Goldworthy



Dalle aux amonites

Projet de parc loisir Géologique



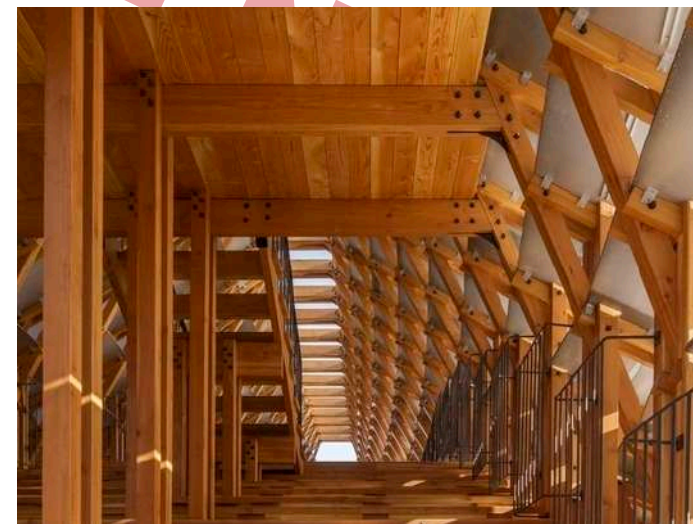
Studio LUO -
architecture d'art
organique



[https://projects.
archiexpo.fr/
project-258985.
html](https://projects.archiexpo.fr/project-258985.html)



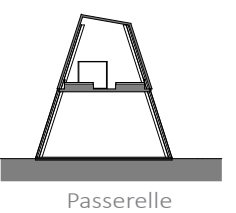
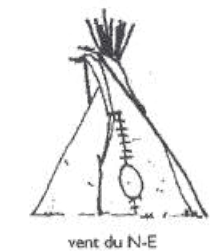
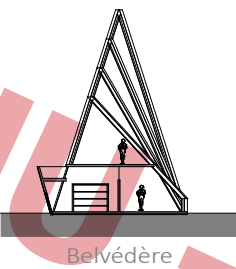
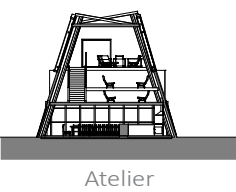
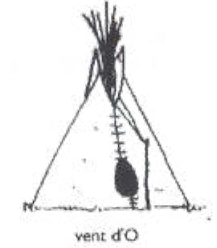
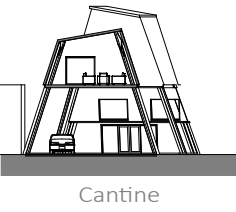
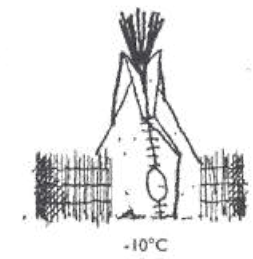
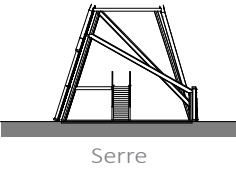
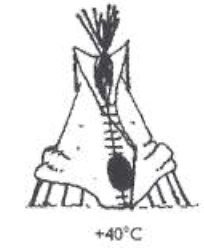
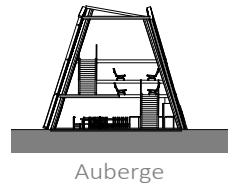
Projet OUREA - La-Robine-sur-Galabre



Studio LUO pont à proximité de Jiangmen



Une ammonite - symbole du Géoparc



Séquence - Habiter le temps / l'espace - Jérôme Alixant

INTENTIONS



Aire de jeux à Nantes - Kinya Maruyama / Métalobil



Philippe Guillot

Intention de projet :

Il convient de noter que cette proposition est un axe de départ pour Ourea. À partir de cette proposition, le site se développera à mesure des demandes et des besoins.

- Structure unique qui s'insère dans le lieu

Une structure architecturale et artistique qui lie les différentes parties et les différents programmes. Elle est construite sur une base de poteaux en bois locaux sur pieux vissés dans le sol, câbles ou corde qui tendent et contreventent et toiles tendues. Le principe est simple, peu coûteux et facile à mettre en place en auto-construction. Le principe de construction est pensée pour jouer avec les éléments du site et s'y mélanger.

- Cheminement immersif et accessible

Un cheminement PMR, cycliste, pédestre sous cette structure (voire qui monte dans la structure). Il circule dans différents univers et différentes strates du terrain. Il est immersif et place le visiteur comme un archéologue qui observerait l'environnement d'aujourd'hui comme on découvre un site archéologique. On pose un nouveau regard sur ce qui nous entoure.

- Un parcours ludique

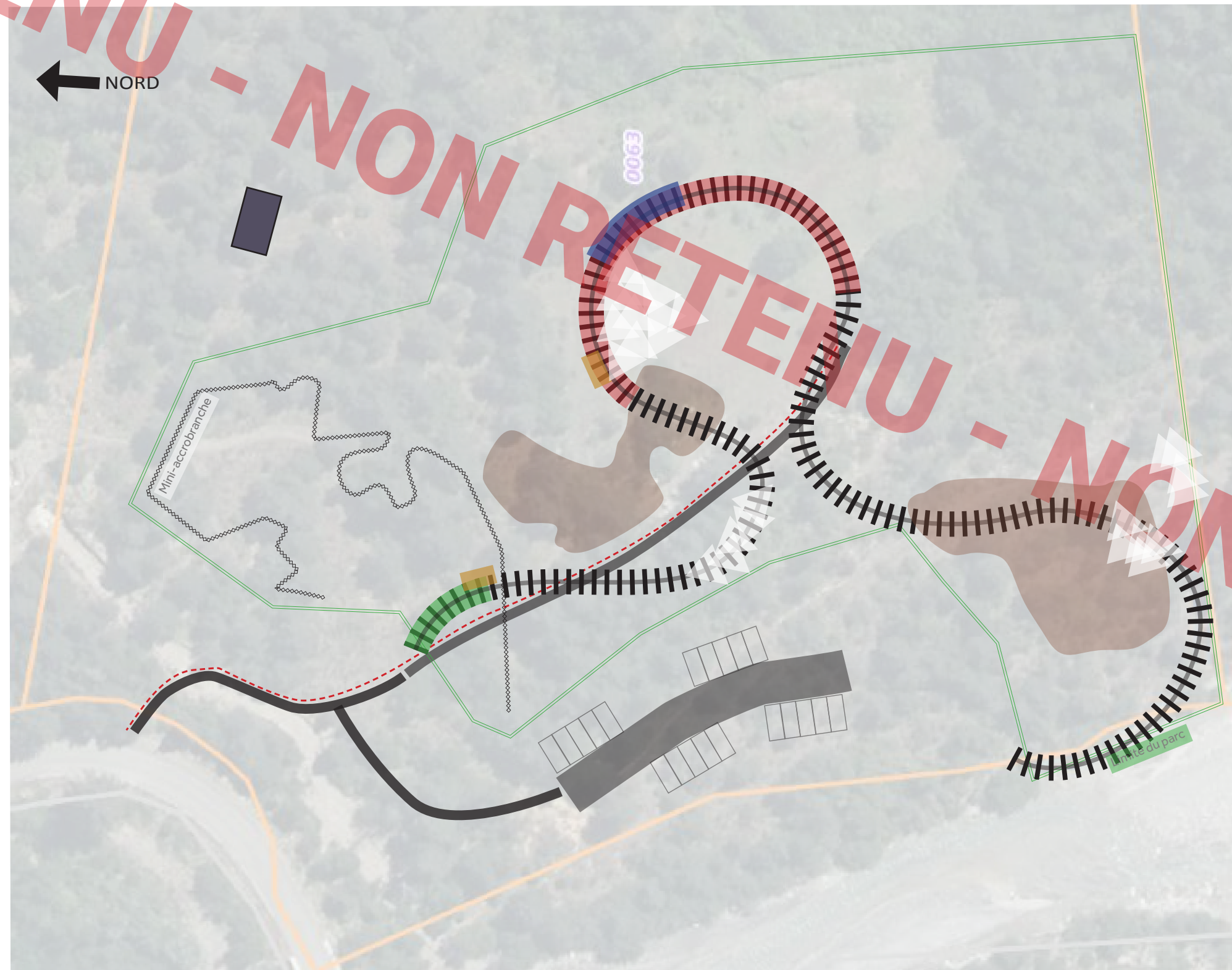
Le mini-accrobranche est inséré dans cette structure et suit les différentes étapes. Ce parcours est pensé en fonction des différentes phases géologique de la Terre. Il offre une dimension très ludique pour les enfants, qui pourront expérimenter la géologie par le jeu.

- Pédagogie et oeuvre d'art

Une scénographie est travaillée pour mettre en scène les différentes époques présentées. Avec la dimension pédagogique et la dimension artistique, le lien est double avec le Géoparc.

- Point accueil information

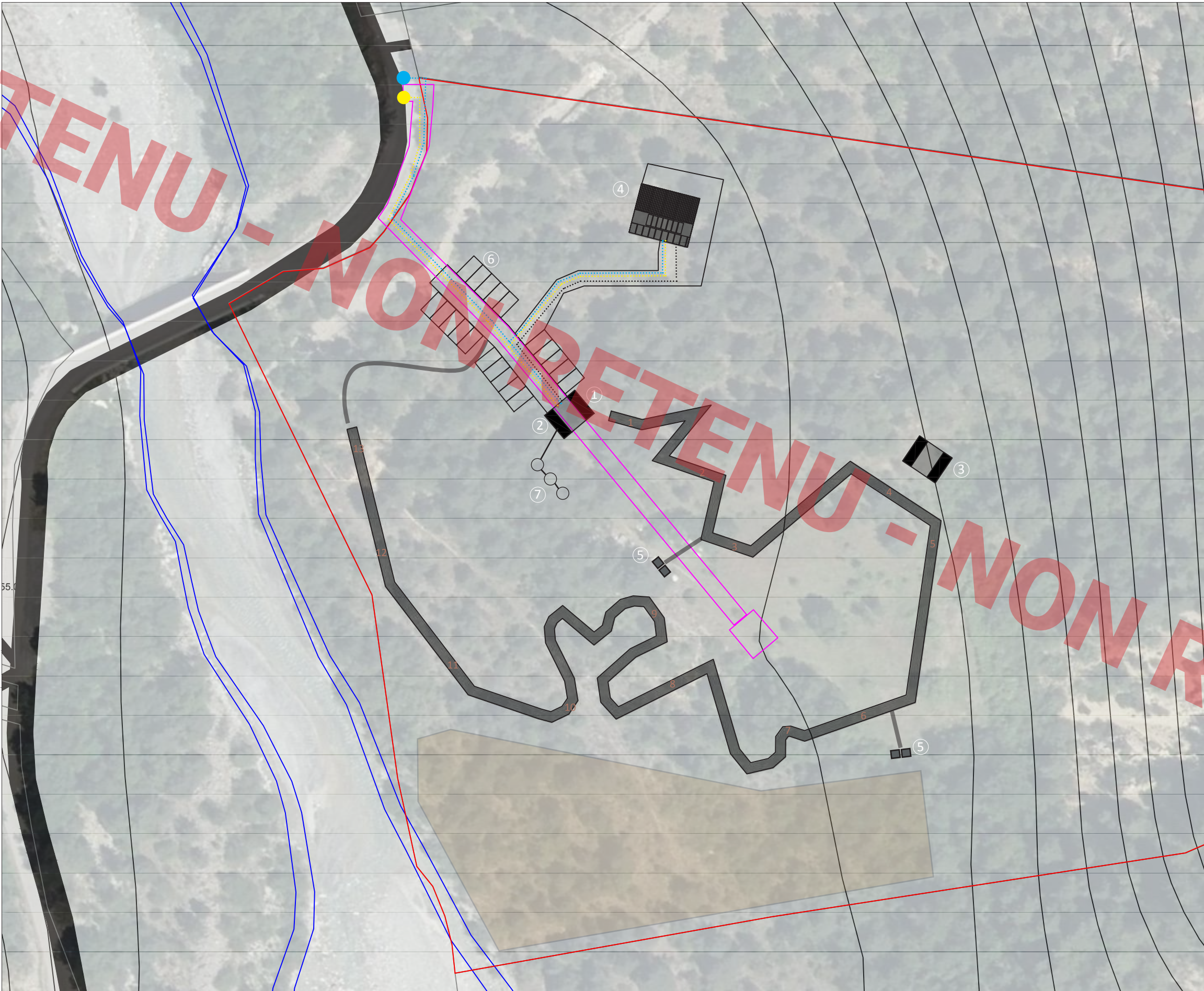
Cette orientation peut également présenter Ourea comme un point d'accueil information visiteur. Ils pourront obtenir des informations, des horaires, des contacts et des itinéraires touristiques sur la vallée du Bès.



-  **Habitat**
80m2 + local attenant.
-  **Landart**
Aménagement paysager
-  **Atelier**
-  **Amphithéâtre**
-  **WC secs**
-  **Accueil boutique restauration**
-  **Toiles tendues**
-  **Zone de fouilles**
Structure en bois avec tunnels d'entrée. Contenue pour faciliter la surveillance parentale.
Vue depuis la prairie + Accueil ?
-  **Parking**
20 places aménagées dans le couvert végétal.
Aménagement paysager pour des espaces de picnic.

CROQUIS ARCHITECTURE D'ART

12.07.24



Légende :

- Piste accès BOUYGUES
- Limite cadastrale
- Limite du Bès
- Parcours ludique
- Parcours OUREA
- Cheminement PMR
- Eau
- Electricité
- Assainissement

Des équipements en éco-construction, 4 bâtiments démontables + 4 WC secs :

- ① Boutique accueil de 12m²
- ② Cuisine restauration de 12m²
- ③ Atelier - stockage de 24m²
- ④ Habitation de 80m²
- ⑤ WC sec
- ⑥ Parking perméable
- ⑦ Phytoépuration

1 promenade scénographique couplée avec un mini-accrobranche :

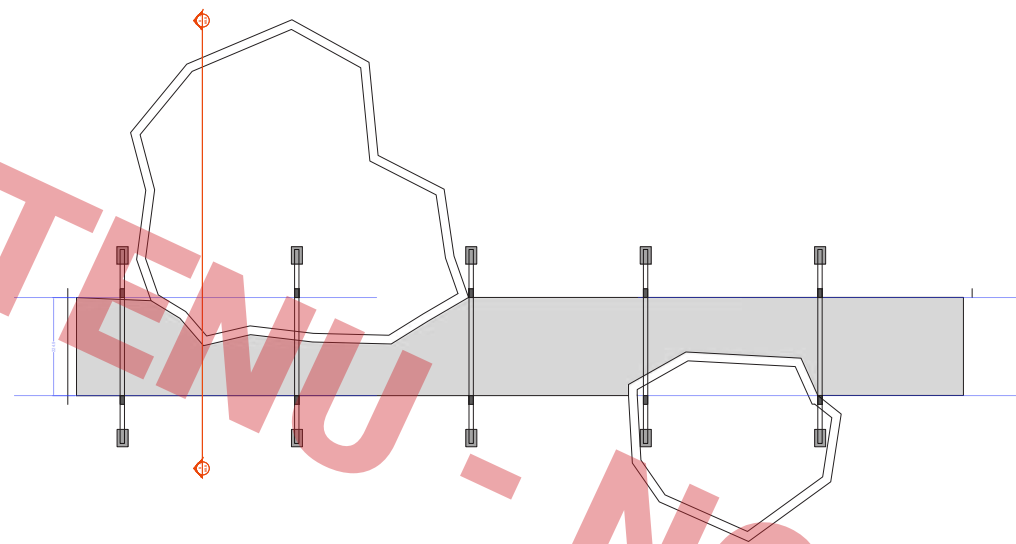
- 1 Précambrien - Tunnel Précambrien
- 2 Cambrien - Bassin Précambrien
- 3 Ordovicien - Filet et toboggan extinction
- 4 Silurien - Chemin rampant
- 5 Dévonien - Tyro extinction
- 6 Carbonifère - Passerelle Liane
- 7 Permien - Rampe pompier et iceberg
- 8 Trias - Escalosaure et tyro extinction
- 9 Jurassique - Box labyrinthe et V
- 10 Crétacé - Tunnel filet
- 11 Paléogène - Slackliane
- 12 Néogène - Tarzan extinction
- 13 Quaternaire

1 aire naturelle d'accueil camping (option)

Possibilité à évaluer en fonction du PPR et des obligations d'équipement.

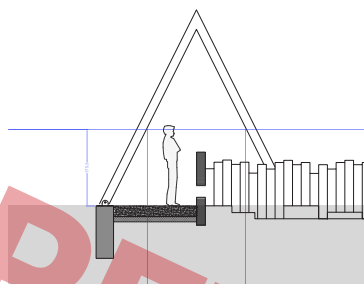
PLAN MASSE ARCHITECTURE D'ART 1/2000^e

NON RETENU

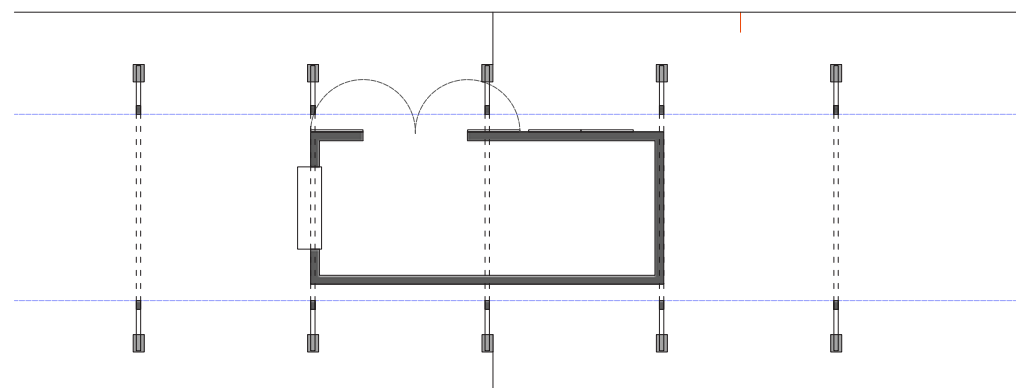


PERMATECTURE
83 CHEMIN DU MOULIN
9400 ENTRAGES

PROJET OUREA
v18.08.24

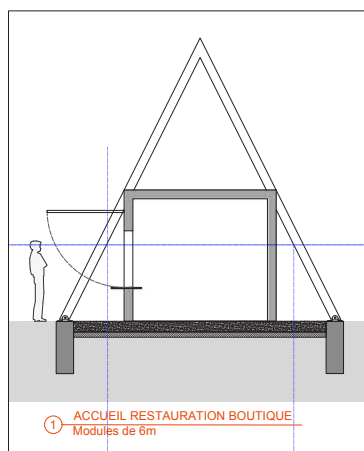


② ZONE DE FOUILLES + PEDAGOGIE
Modules de 4m

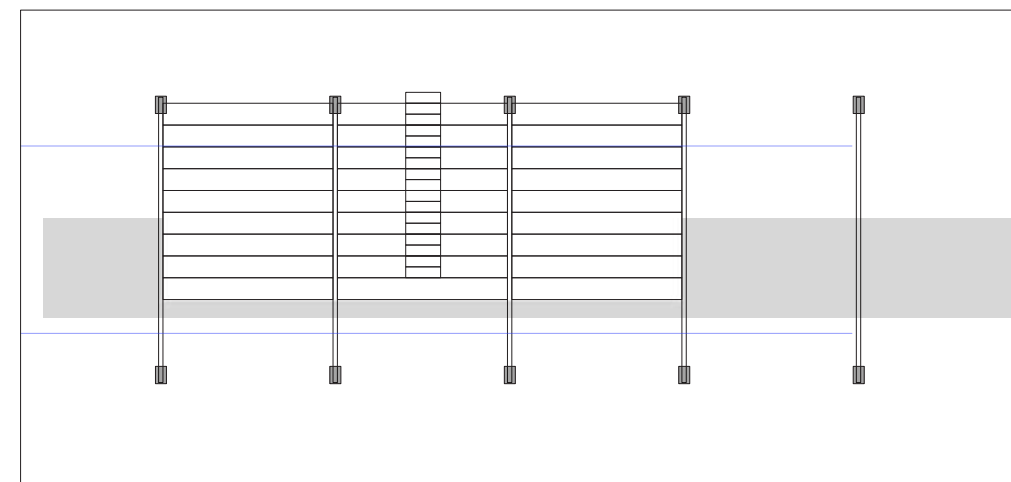


PERMATECTURE
83 CHEMIN DU MOULIN
9400 ENTRAGES

PROJET OUREA
v18.08.24

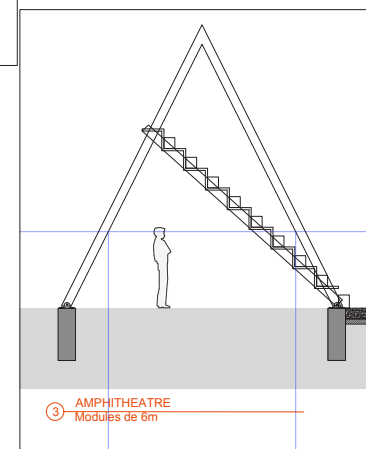


① ACCUEIL RESTAURATION BOUTIQUE
Modules de 6m

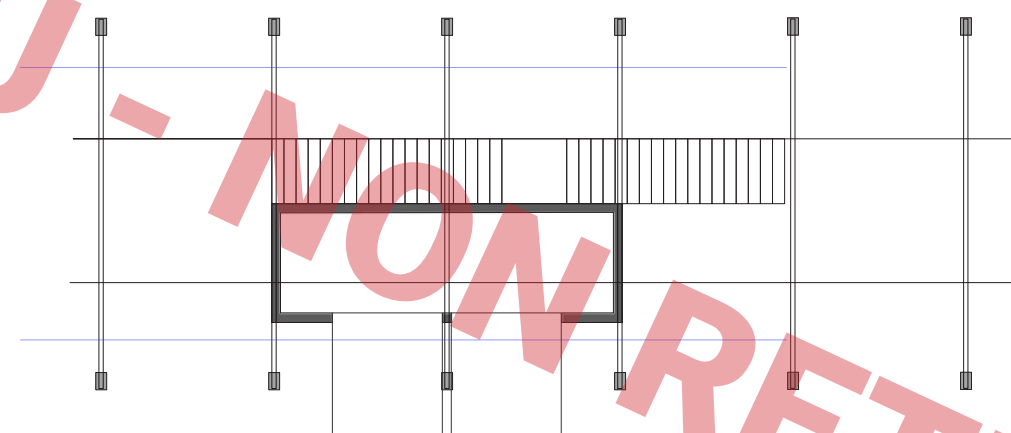


PERMATECTURE
83 CHEMIN DU MOULIN
9400 ENTRAGES

PROJET OUREA
v18.08.24

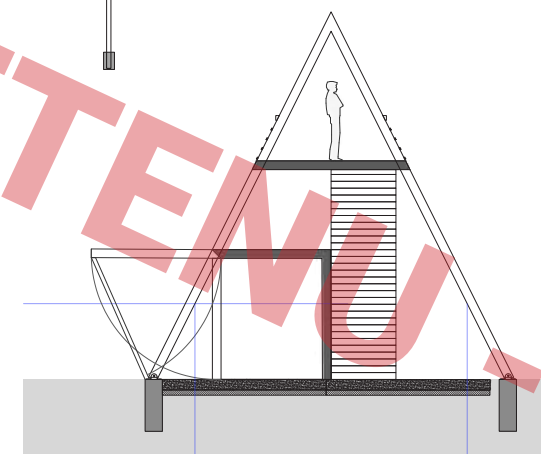


③ AMPHITHEATRE
Modules de 6m



PERMATECTURE
83 CHEMIN DU MOULIN
9400 ENTRAGES

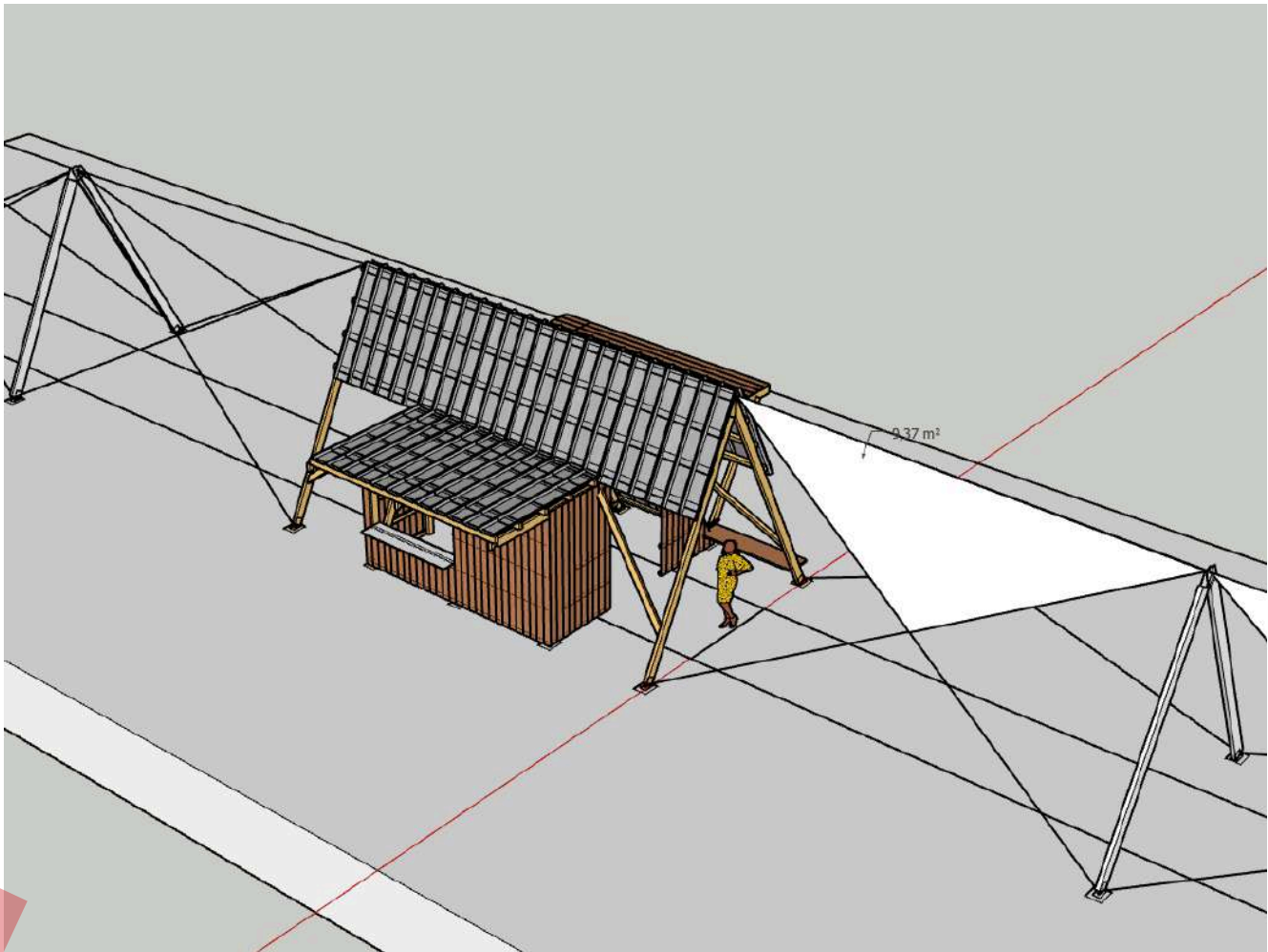
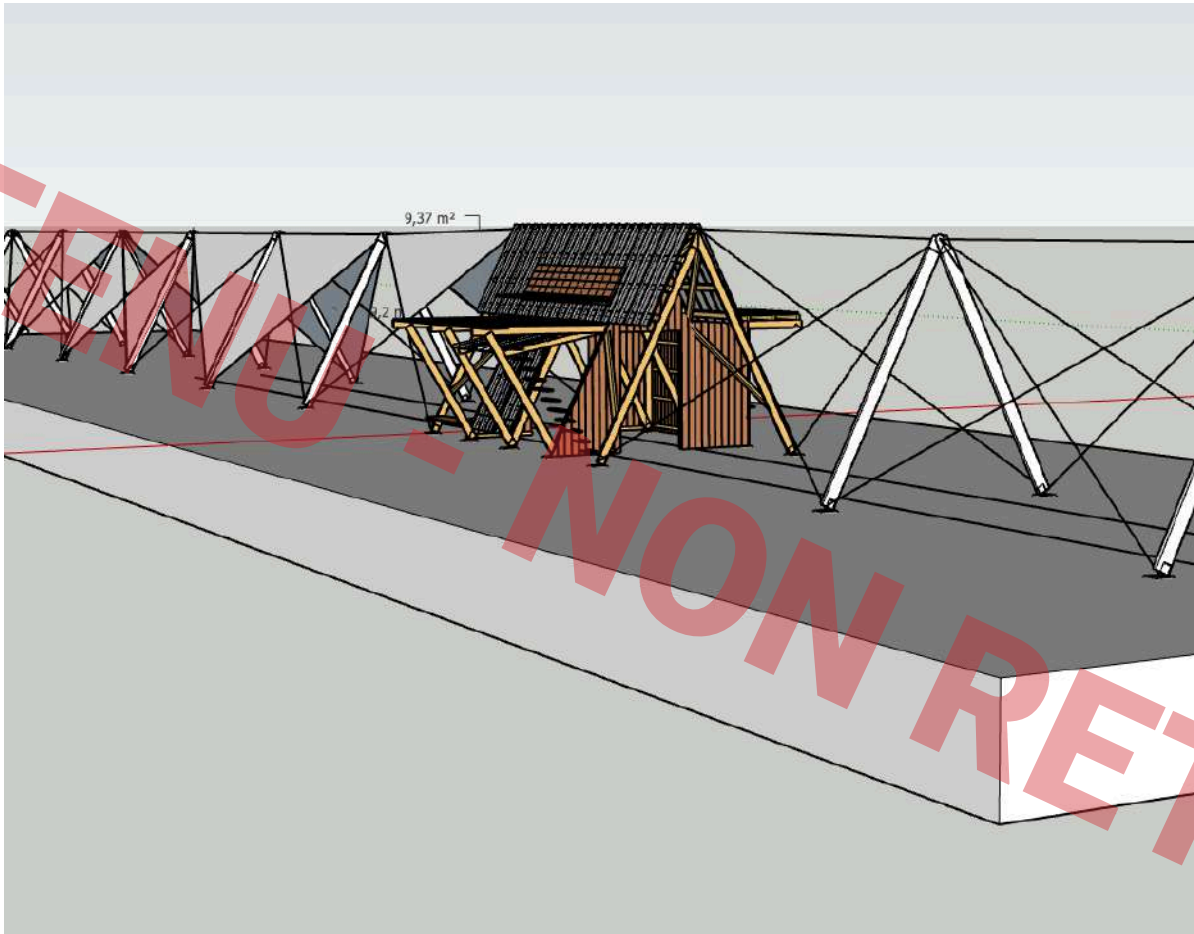
PROJET OUREA
v18.08.24



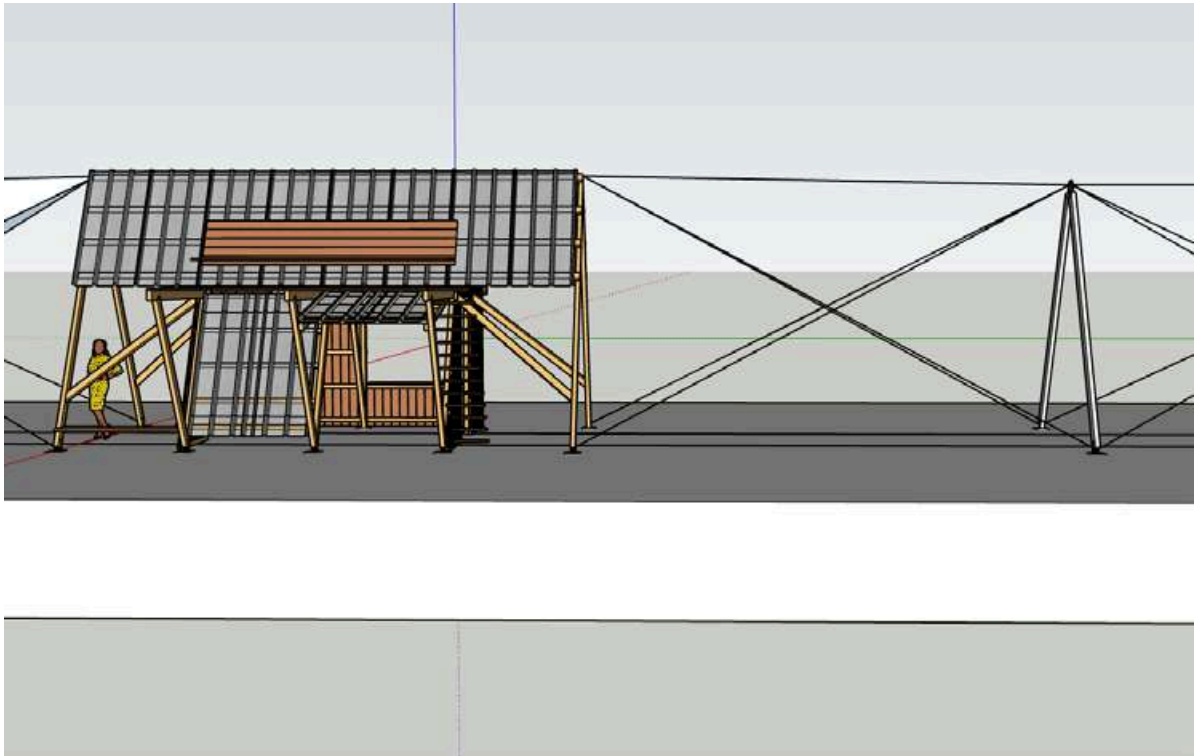
④ ATELIER - BELVEDERE
Modules de 8m

INTENTIONS

NON RETENU



RENDU 3D DU PRINCIPE DES A - 4M



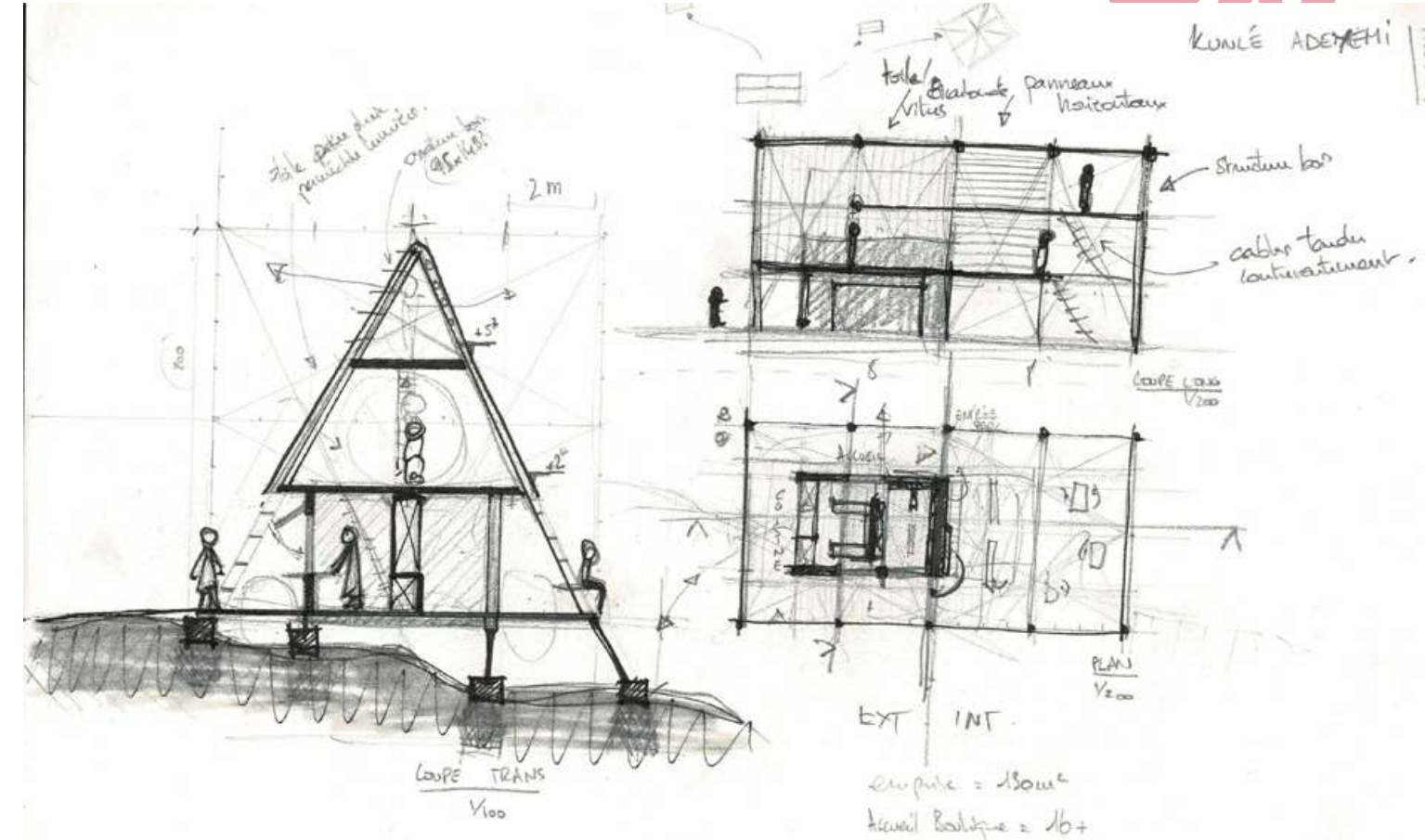
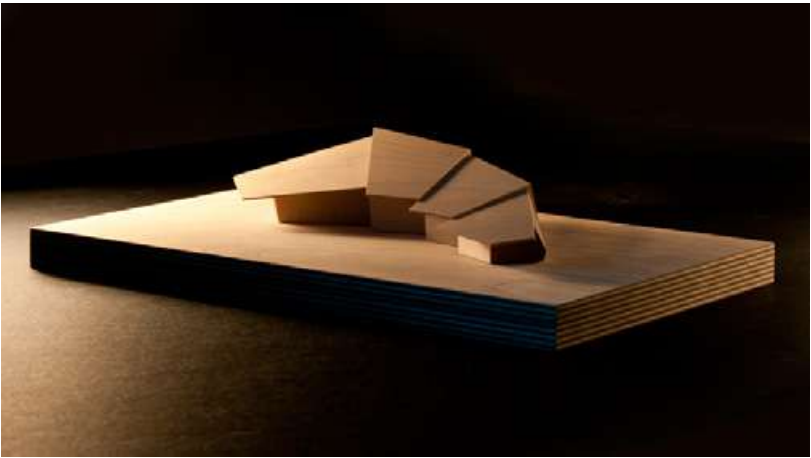
RENDU 3D DU PRINCIPE DES A - 4M

Cheminement	longueur (m)	300	Total : Structure Prix/ml				Fournisseur	
	Itération tout les (m)	8	19139,53 64					
	Nombre de A	38						
Cadre A	Type structure	élément	u/m/m²/kg	marge (chutes)	€ TTC/u	€ TTC total	Sclerie rond d'a meuleze Malefouasse http://www.vis-express.fr http://www.vis-express.fr Cordierie Gauthier http://www.vis-express.fr sur devis	
		Pied de poteau plaque encasree	4		20	80		
		Pied de poteau pate	2		20	40		
		Panne Douglas 70x220	9.6	20.00 %	11.27	129.83		
		Piot béton 0.25x0.3x0.5 ciment (sable)	15.3	10.00 %	0.17	2.61		
		Piot béton 0.25x0.3x0.5 sable	53	10.00 %	0.05	3.75		
		Boulons M18x100	11		1.32	14.52		
		Anneau de levage M18	6		6.66	39.96		
Câblage entre 2 cadres		Despyou 8mm	54.88	10.00 %	2.54	153.33	sur devis	
		Manille 12	14		7.05	98.70		
Toiles	?		à définir					
Chemin en terre tassée	?		300					
Bâtiment	surface	16	Total : Structure Prix/m²				Fournisseur	
	Surface utile	12	7323,09 610,26					
	Nombre de A	5						
Bâtiments (8m, 5A)	Type structure	élément	u/m/m²/kg	marge (chutes)	€ TTC/u	€ TTC total	sur devis	
		Pied de poteau plaque encasree	20		20	400		
		Pied de poteau pate	10		20	200		
		Charpente Douglas 70x220	173.6	20.00 %	11.27	2347.77		
		Charpente Douglas 70x110	144	20.00 %	5.09	877.82		
		Linteau Douglas 70x50	70	20.00 %	2.31	194.04		
		Couverture Bac acier	40	10.00 %	50	2200,00		
		Bardage Meuleze 18x140	21.65	20.00 %	23	597.54		
		Lames terrasse Meuleze 27x100	13.6	20.00 %	31	505.92		

ESTIMATIF FINANCIER DES A - 4M

Références pour les bâtiments

Accueil + Cuisine + Boutique



Moodboard de Jessy et Jérôme

Les écoles du dehors

Camp scout - camp de géologue archéologue
Rustique, autoconstruction, éléments du paysage réutilisés dans l'aménagement.

Ossature bois et voilage

Structure métallique avec du végétal dessus

Cabanons en bois qui évoluent, se précisent dans le temps (passerelles, couvertures...)

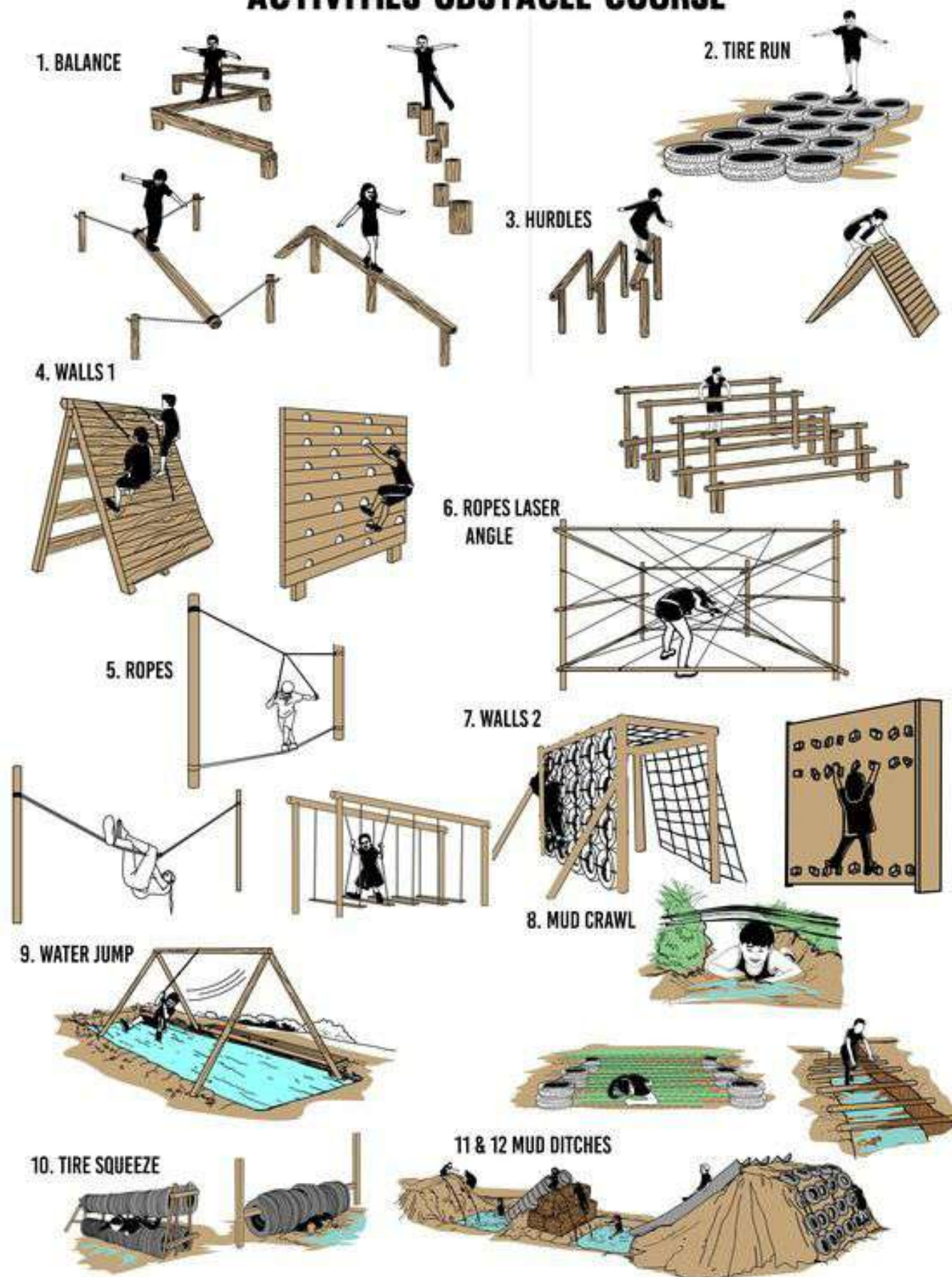
Couloir au fil du temps

1 an de chantier maximum

Avoir des améliorations d'année en année cela permet d'avoir du renouvellement

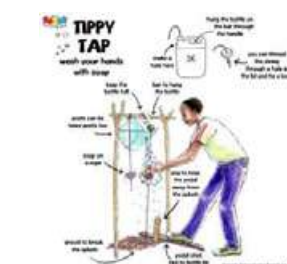


SAILS ON KOS ACTIVITIES OBSTACLE COURSE





Moodboard de Jessy et Jérôme





AVANT PROJET

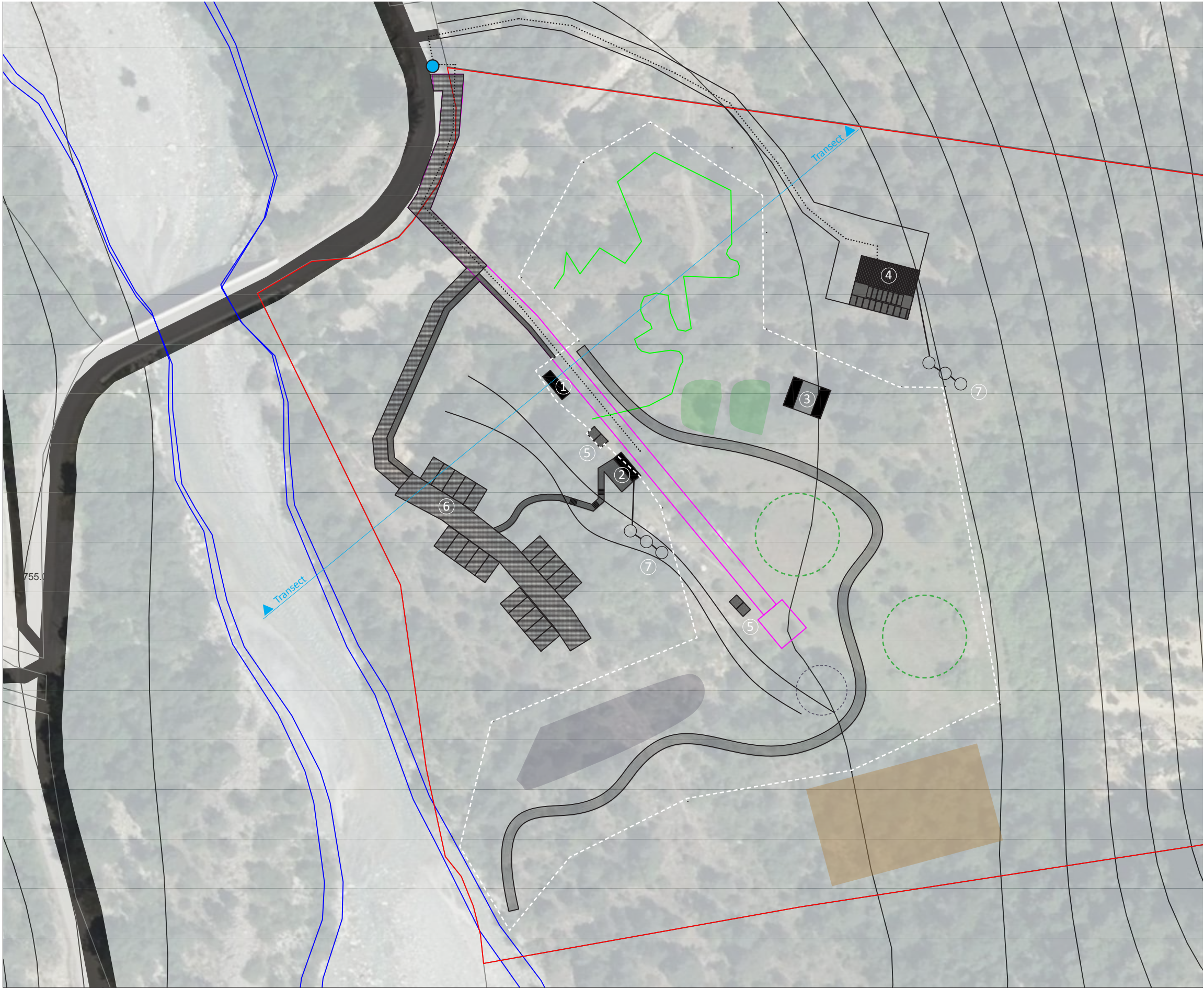
Plan masse

Transect

Observations et recommandations

Principes des bâtiments conteneurs

Phasage et budget



Légende :

- Piste accès BOUYGUES
- Limite cadastrale
- Limite du Bès
- Parcours OUREA PMR
- Accès pour véhicules
- Cheminement pedestre
- Enceinte du parc
- Réseaux

**Des équipements en éco-construction,
4 bâtiments démontables + 4 WC secs :**

- ① Accueil - boutique de 12m²
- ② Cuisine restauration de 12m²
- ③ Atelier - stockage de 24m²
- ④ Habitation de 80m²
- ⑤ WC sec
- ⑥ Parking perméable
- ⑦ Phytoépuration

**1 parcours PMR sur la thématique
de l'histoire géologique du lieu**

Des aires de jeux

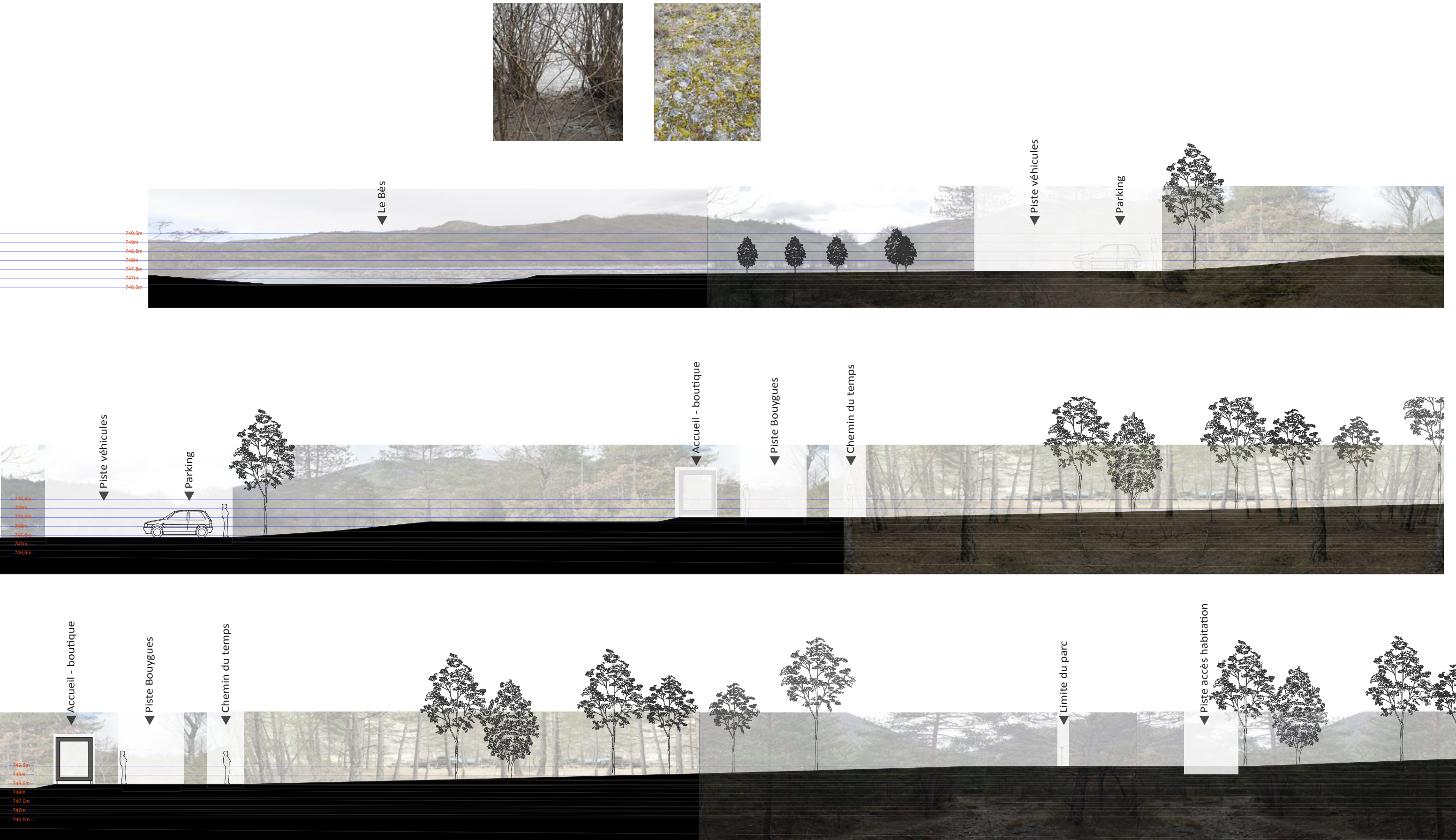
- Mini accrobranche mémoire de la Terre
- Bacs de fouilles
- Aire de jeux sur la prairie

Des aires de détente

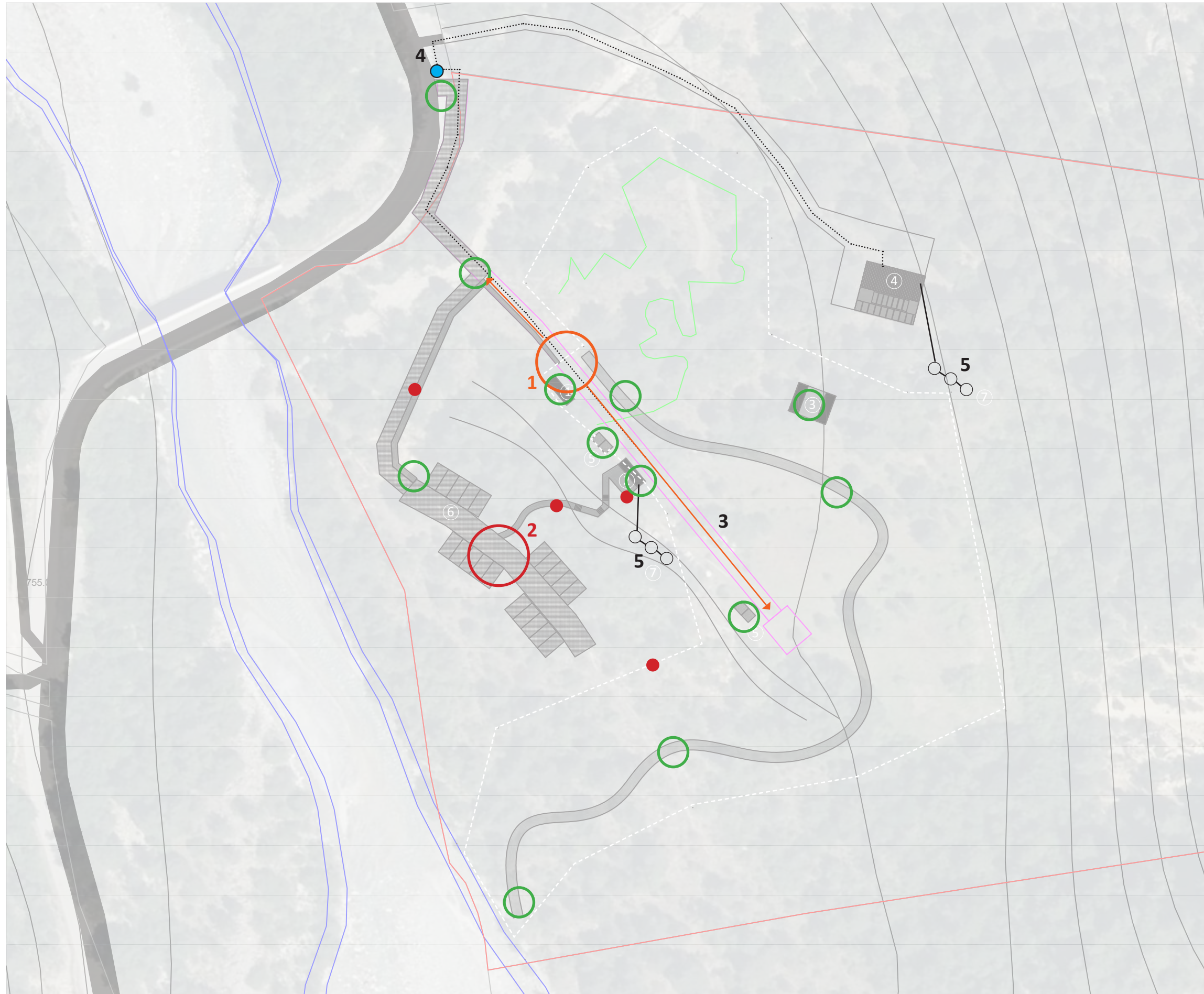
- LandArt
- Filets

**1 aire naturelle d'accueil
camping**

Possibilité à évaluer en fonction du PPR et des obligations d'équipement.



TRANSECT 1/500^e



PLAN MASSE 1/2000^e

Points de vigilances et recommandations

- 1** La première vue de l'entrée est très importante pour l'effet de la visite. La piste Bouygues offre une vue directe sur l'entrée lors de l'accès voiture, puis on va se garer et on remonte pour accéder au site. Ceci peut provoquer un manque de lisibilité pour l'utilisateur. Le fait d'avoir l'accueil et le cheminement de part et d'autre de la piste vont desservir la qualité de vos infrastructures. Cela demande une attention très particulière. Le démarrage du mini accrobranche fait encore revenir en arrière.

Propositions : Choisir un côté de la piste pour l'accueil et le cheminement (NE) ; avancer le poste d'accueil au croisement ; placer une barrière visuelle pour casser la perspective de la piste ; faciliter la lisibilité du cheminement avec la signalétique.
- 2** Le parking est placé en continuité d'une zone à risque (PPR La Javie - Esclangon). Le fait de le placer en bas provoque plusieurs obligations : une piste pour remonter à l'accueil, un cheminement et un escalier pour accéder à la restauration + potentiellement une terrasse, un contour de parc complexe.

Propositions : placer le parking le long de la piste Bouygues, en profiter pour placer l'accueil et la restauration en continuité. Cela résout la perspective, la lisibilité, la restauration simple et l'accueil. Ne proposer que des petits cheminements et aménagements naturels en contrebas.
- 3** Pour valoriser le lien et la continuité avec le Géoparc, prêter une attention fine à la qualité des travaux et du parc. Pour le moment, le plus gros chantier est celui du parking. Penser à souligner les cheminements, la signalétique, la scénographie avec le langage du Géoparc (Art, Patrimoine, Biodiversité).

Point de vigilance sur l'unité architecturale et visuelle du lieu. C'est ce qui va créer une identité. Ne pas négliger l'importance que cela va avoir sur le développement du parc de loisir. L'approche artistique et une organisation cohérente vous sera gagnante.
- 3** Conditions de servitude de la piste Bouygues ?
- 4** Raccordement aux réseaux
- 5** Choix de l'ANC (Avis SPANC)

MEMOIRE TECHNIQUE

2. Bassin cambrien -21.2m

Piscine de pomme de pin dans la ravine, agencé avec des barricades en bois fixé entre arbres et poteaux pour donner un chemin et arrivé à l'atelier suivant.



3. Filet + toboggan extinction -18m

Ici un filet a traversé (fixer entre des arbres) avant de se transformer en filet à marcher pour sortir de la ravine et rejoindre le toboggan qui descend dans la ravine suivante.



Tom Delacrétaiz

Accroche-construction.fr



Principe des structures d'accueil

Seront implantées 4 structures, toutes selon le même principe. Ce sont des conteneurs posés sur dalles sans fondation. Les 4 structures sont:

- l'accueil boutique (1 unité)
- la cuisine aux normes (1 unité)
- l'atelier (2 unités)
- l'habitation (2 unités)

Principe du mini-accrobranche

Seront implantées des structures en bois, plateformes et câbles métalliques aux arbres existants type accrobranche, sans monter en hauteur.

Cheminement

Le cheminement se fera en terre compactée avec un revêtement de finition qui reprend les différents éléments géologiques du site. Ils se succèdent afin que le visiteur fasse le lien entre la période géologique et un élément du paysage.

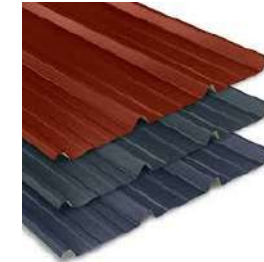
On portera attention a bien respecter les normes EPR d'accessibilité lors du choix des revêtements (voir la page EPR - accessibilité).

FAÇADE

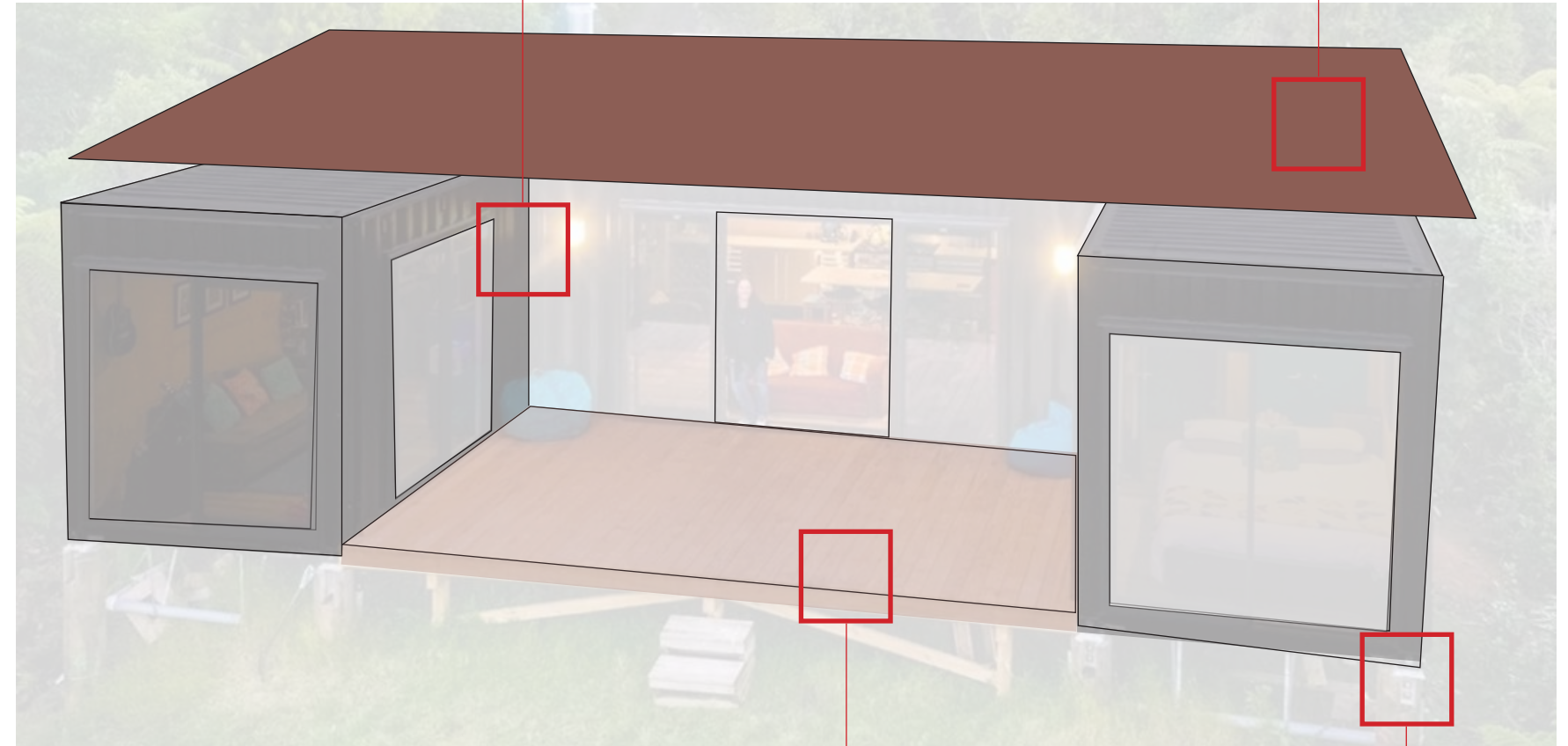


Bardage bois

COUVERTURE



Toile et/ou bac acier



TERRASSE



En bois, sans fondation

ANCRAGE



Pose sur dalle, pas de fondation

PRINCIPE DES BÂTIMENTS LÉGERS

Phasage

Proposition d’implantation :

- 1. Terrassement, réseaux et préparation des implantations (débroussaillage et élagage)
- 2. Mise en place de l’habitation (finie)
- 3. Implantation des conteneurs (notamment l’atelier)
- 4. Réalisation des cheminements bois, barrières et finitions des locaux conteneurs (habillage, mobilier, équipements)
- 5. Réalisation des équipements du parc et jeux
- 6. Pose des hébergements tentes
- 7. Scénographie, habillage
- 8. Finition (taille, décoration, aménagement)

Budget

Jessy et Jérôme ont fixé leur budget :

32 000€	
non défini	
36 000€	
15 700€	
27 000€	
9 000€	
non défini	
non défini	
Total Gros oeuvre	50 000€
Total Second oeuvre	60 000€
Total Finitions	9 700€

Recommandations

- On sous-estime souvent le temps de finition. Compter environ 1/3 de gros oeuvre, 1/3 de second oeuvre et 1/3 de finitions en terme de temps et de budget. Pour un rendu de qualité, le temps de finition sera certainement plus long.
 - Le projet est un projet d’aménagement plus que de construction. Il est probable qu’une entreprise de génie écologique soit très efficace pour la réalisation de terrassement, cheminements et aménagements bois en site naturel.
- Les entreprises de VRD n’ont pas forcément l’expérience de tels projets, il convient de vérifier avec les prestataires et d’aller voir les chantiers déjà réalisés.
- Prévoir un budget de finition plus conséquent pour la mise en route du parc. Les estimations, qui sont aujourd’hui approximatives, montrent qu’il y aura une lacune à ce poste. Idéalement, avec le budget de 126 700 €, on compte 10% à 15% d’imprévus, et on redivise environ ce budget sur les 3 postes principaux. Soit 12 000€ de réserve, et 38 000€ par poste. Ceci est à moduler par le fait que ce projet comporte beaucoup d’aménagements qui sont comptés en second oeuvre.



DOC TECHNIQUE

Parking

Note sur la réglementation

WC secs

Assainissement non collectif

Normes ERP - Accessibilité

Normes ERP - Incendie

Parking

Capacité

- Usage le plus courant : 30 personnes soit 20 stationnement véhicule dont 5 PMR (>2%).
1 arrêt autocar
On prendra en compte un delestage possible de 10 places sur ce parking.

- Affluence ponctuelle : 50 personnes soit 25 véhicules. Prévoir un parking d'appoint.
Idéalement proche du parking principal mais bien séparé, avec une attention particulière à la zone de transition. Traitement sommaire. Aires bien delimitées. Cheminements piétons permettent d'éviter la circulation le long des voiries.

Véhicules

- Cyclistes (emplacement privilégié ?)
- Motards
- Voitures
- ~~Camping Cars~~ (risque du camping sauvage)
- ~~Caravanes~~ (très encombrant)
- Autocars (1 arrêt en bord de route, stationnement plus loin)

Entrée de site

Elle sera située sur la D900A et nécessite la consultation du service départemental. Cela sera effectué par Bouygues qui a besoin d'un chemin d'entretien pour l'antenne téléphonique. L'entrée sera pensée et intégrée avec l'aire de stationnement, l'aire d'arrêt, le centre d'accueil, les panneaux de signalisation et d'information.

Forme et distribution

L'aménagement ne doit pas créer d'ambiguïté et doit faciliter la lecture des emplacements. On se garera en marche arrière, pour des raisons de sécurité. L'utilisation des potentialités du site permettra une intégration de l'aire de stationnement.
La surface à prévoir est de 600m2 environ. La trame géométrique est à la base du projet afin de garantir le bon fonctionnement. Elle s'appuiera sur l'analyse de site pour permettre une véritable intégration. Marquer le sens de stationnement et les emplacements véhicule. Il est préférable de fractionner les aires de stationnement.

Traitement paysager

La création d'une mise en scène permet d'influencer le comportement de l'utilisateur. On soignera la zone d'approche du parking et sa découverte, afin que le premier contact visuel avec le parking se fasse par l'intermédiaire d'une zone de transition , traitée par de la végétation par exemple. Il est préférable de planter de façon irrégulière en bosquet, voire en boisement et sélectionner les essences au fur et à mesure. La pente souhaitable des talus doit être de 3/2. Si non-réalisable, traiter avec un revêtement (pierre, muret...). Empêcher la détérioration des lisières et bords de route par des pénétrations trop importantes de véhicules.

Parking en bordure de rivière

Barrière pour limiter la hauteur, intégration dans le paysage de rivière et avec des espaces de bancs, détente, pique-nique.
Lien et accès à la boutique.



Analyse

L'objectif est de respecter et d'accentuer le caractère du site.

- Topographie
- Couvert végétal (zones à éviter, essences locales)
- Unités paysagères (ambiances, transitions, limites visuelles)
- Visuelle (point de vue automobiliste, piéton, PMR -> points de vue et forces du site)
- Nécessité d'ombrage

Entretien

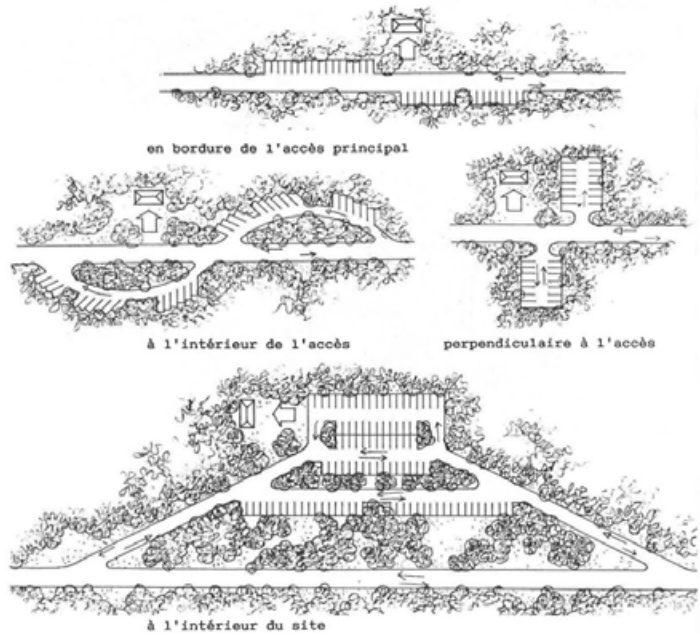
Les trois premières années sont essentielles. Taille de la végétation, eau et nourriture. Evaluer le comportement du public et adapter le site en fonction (tracé des chemins, limites de certaines zones...)

Risques

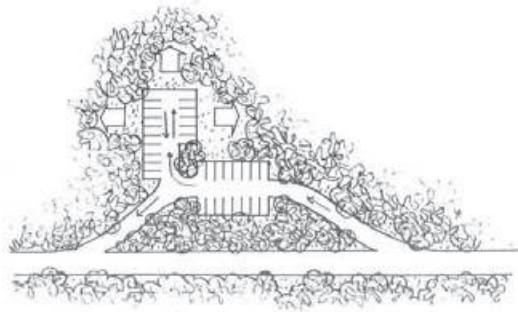
Comme vu précédemment, la partie basse de la parcelle est en continuité de la zone RM7 du PPR de la Javie-Esclangon, classée inondable.

Une proposition de parking en partie haute est suggérer afin de réduire le risque, l'impact de l'aménagement et les coûts de terrassement.

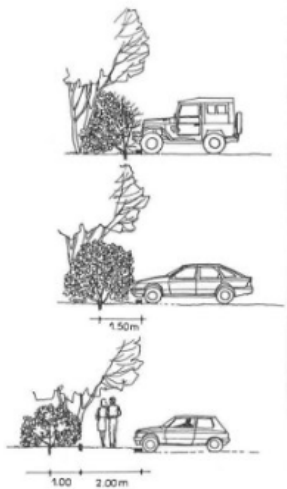
Son inconvénient est qu'elle impose le déplacement du mini-accrobranche.



Source : Office Français de la Biodiversité



Source : Office Français de la Biodiversité



Source : Office Français de la Biodiversité



Note sur la réglementation des parcs de loisir et d’attraction (Ourea est-il concerné ?)

Loi 2008-136 du 13/02/2018
La loi 2008-136 du 13/02/2018 a pour objectif de garantir la sécurité des personnes dans les attractions.
Elle impose notamment un contrôle technique initial obligatoire pour la mise en service de tout matériel neuf ou d’occasion, ainsi que lors de la modification d’un matériel existant.
Ce contrôle technique doit être réalisé par un organisme de contrôle habilité.
La fréquence des contrôles varie en fonction des catégories d’attractions et des types d’installations.

Réglementation des aires de jeux et de loisirs
Règles concernant les équipements des aires de jeux
Un marquage codifié est obligatoire et doit comporter des informations telles que la conformité aux exigences de sécurité, le nom ou la raison sociale du fabricant, le modèle et les avertissements nécessaires à la prévention des risques.
Règles concernant l’aménagement de l’aire de loisirs
Si l’environnement extérieur au parc présente des risques, une clôture sécurisée doit être envisagée.
Les équipements mobiliers doivent être suffisamment éloignés des jeux pour éviter les accidents.
Il existe trois types de sols possibles : sols compacts (ex : béton), sols fluides (ex : copeaux de bois, sable) et sols synthétiques (ex : dalles, sols coulés).
Aucun sol en particulier n’est recommandé.
En cas d’accident, il est important de gérer les risques et de limiter les conséquences en suivant les normes de sécurité établies.

Réglementation concernant l’espace
Permis de construire ou d’aménagement
Les parcs ou sites de moins de 2 hectares doivent obtenir un permis de construire ou d’aménagement délivré par la mairie, conformément à l’article R 421-19 du Code de l’Urbanisme.
En montagne, il existe des Unités Touristiques Nouvelles (UTN) qui réglementent la réalisation des projets touristiques.
Ces UTN sont classées en deux catégories : les UTN structurantes de grande taille et les UTN locales de taille moyenne.

Obligations ERP
Toutes les structures doivent répondre aux obligations des Établissements Recevant du Public (ERP) en matière de sécurité.
Les parcours acrobatiques en hauteur et le paintball sont soumis au code du sport.
Les parcours acrobatiques en hauteur sont également soumis à la norme NFEN 15567-1 et -2, qui définit des normes spécifiques pour ces activités.

Source : <https://quizlet.com/study-guides/reglementation-des-attractions-aires-de-jeux-et-espaces-de-l-36fb20ed-b2ed-489f-ac13-c57d144f5ea5>

FICHE TOILETTES SÈCHES

Parc naturel urbain des rives du Gave à Billère (64)

Installation d'une cabine en extérieur de toilettes sèches accessible aux personnes à mobilité réduite et urinoir sec

► CONTEXTE

Maître d'ouvrage : Communauté agglomération Pau Béarn Pyrénées

Accompagnement à la maîtrise d'œuvre : Ecocentre Pierre et Terre

Technique d'assainissement proposée : toilettes sèches unitaires à gros volume de compostage et urinoir sec (urines et fèces directement compostées dans le composteur maçonné relié)

► INSTALLATION

Date de mise en service : Août 2020

Caractéristiques : 1 cabine de toilettes sèches avec assise en inox et un urinoir. Traitement commun des urines et des fèces dans un composteur situé sous la cabine. Le système proposé ne provoque aucun changement d'habitude pour l'utilisateur, hormis le fait de ne pas tirer la chasse d'eau.

Coût : cette cabine a coûté 19 202 € TTC (accompagnement, déclaration de travaux, artisans, toit en acier, terrassement important pour la création du chemin d'accès au composteur...)

► FONCTIONNEMENT ET MISE EN ROUTE

De part le diamètre d'évacuation important (colonne de chute 250 mm), les salissures sur les parois sont limitées. L'urinoir est équipé d'une membrane qui empêche des remontées d'odeur en s'ouvrant sous la pression de l'urine. Les urines sont dirigées vers le même composteur. Les odeurs étant gérées par le système de ventilation mécanique continue, l'ajout de sciure ou copeaux n'est pas nécessaire.

Avant le début de l'utilisation des toilettes, un lit de sciure de 20 cm est placé au fond du composteur. Cette couche de matière organique absorbe les liquides et sert de premier traitement (bactéries) avant infiltration.

► NETTOYAGE DES EQUIPEMENTS

L'entretien usuel est particulièrement léger comparé à des toilettes à eau. Le nettoyage de la lunette et des parois se fait de façon classique avec de l'eau, une brosse et du vinaigre blanc. Il convient de démonter la membrane de l'urinoir pour la nettoyer avec du vinaigre blanc tous les 6 mois, et de la changer en cas de déchirement ou fissures entraînant un manque d'étanchéité.

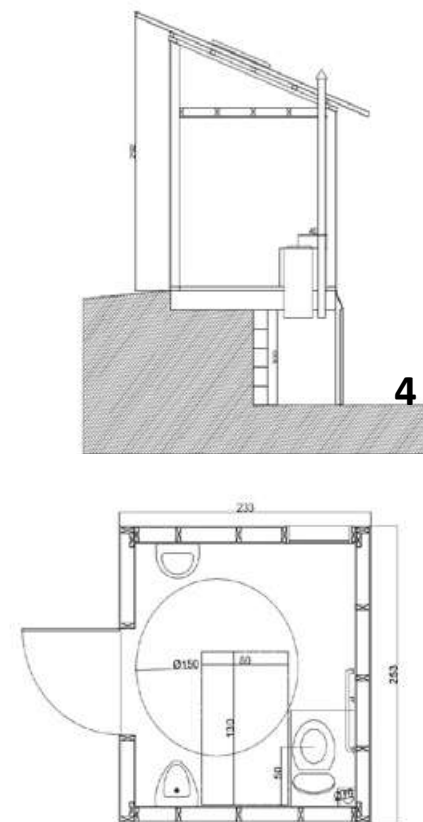
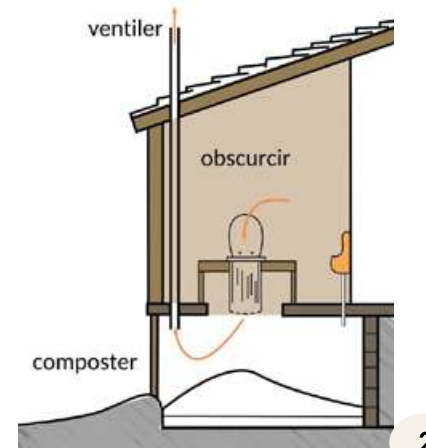
► ENTRETIEN TECHNIQUE

Afin de faciliter le compostage, il convient de casser le cône qui se forme sous la colonne de chute à l'intérieur du composteur. Cette intervention, d'une durée de 5 minutes par mois soit tous les 1000 passages environ, se fait depuis l'extérieur du composteur par un technicien. Cette gestion ponctuelle permet de veiller au bon déroulement du processus de compostage (vérification du taux d'humidité, retrait des objets non biodégradables, gestion du cône, ajout de matière carbonée, etc.). Tous les ans, il est nécessaire d'inspecter et de nettoyer le conduit de ventilation, la sortie sur le toit, le ventilateur, le panneau solaire, la batterie et le régulateur.

► TRAITEMENT DES RÉSIDUS

Les matières sont traitées dans le composteur conçu à même le sol. La vidange du composteur se fait tous les 600 000 passages environ. Les matières extraites correspondent à un compost sous forme de terreau qui peut être valorisé sur la parcelle pour les plantations.

ILLUSTRATIONS : (1) vue générale ; (2) coupe de fonctionnement ; (3) assise en inox et urinoir ; (4) accès au composteur ; (5) intégration paysagère



Seront implantés 4 WC secs par bloc de 2, tous sur le même principe comme indiqué sur la fiche descriptive de l'écocentre Pierre&Terre (ci-contre).

L'idéal est de placer ces WC secs sur les zones de rupture de pente afin d'avoir le dénivelé sans décaisser le sol. Il sera nécessaire de niveller.

Ils seront accessibles PMR.

Système à définir en fonction des rencontres avec la DDT et le SPANC

ASSAINISSEMENT PAR FILTRES PLANTÉS
CLASSUN (40)

Objectif des travaux

Réaliser l'assainissement non collectif (ANC) de cette maison neuve pour rejeter une eau de bonne qualité dans le milieu naturel. Cette filière alternative est simple à mettre en œuvre et à entretenir, et n'engendre aucune nuisance olfactive.

2008

1400€ de matériaux et plantes (hors mare)
+ 560€ de terrassement & artisan terrassier
+ 420€ accompagnement technique travaux

2 jours

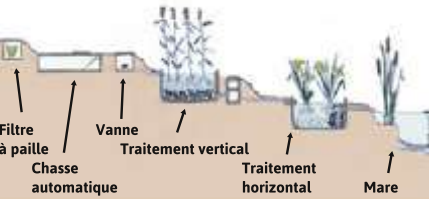
1 technicien + 1 artisan terrassier
3 autoconstructeurs

Matériaux et outils

5 bassins circulaires en béton (Ø1m, prof. 0,5m), ciment, regards, tuyauterie PVC, chasse automatique, matériaux lavés et roulés de rivière, sable...
Plantes (roseaux, scirpes, iris, menthe...)
Pelle mécanique, bétonnière, perceuse à percussion, mèche béton, râteau, burin, niveau, etc.

L'utilisation de toilettes sèches et de produits écologiques (cuisine, buanderie et salle de bain) a été pris en compte dans l'étude ANC. Ce mode de vie respectueux de l'environnement a permis de dimensionner 4m² de filtres plantés, répartis en 5 bassins.

Schéma d'un assainissement par filtres plantés.



Les bassins en 2016 : l'eau n'est pas visible en surface des filtres plantés car le niveau d'eau est en dessous de celui des matériaux.

Mise en œuvre

- 1 **Terrasser le terrain** pour implanter les bassins. Creuser les tranchées de raccordement. Profiter de la pelle pour réaliser la mare, raccorder la maison.
- 2 **Poser les canalisations** et la chasse automatique.
- 3 **Étanchéifier les bassins**, puis les remplir de matériaux. Les bactéries (ce sont elles qui épurent l'eau) viendront naturellement coloniser les bassins. La plantation peut se faire un peu plus tard.

Le terrain bénéficie d'un dénivelé suffisant pour se passer d'une pompe de relevage. La chasse automatique permet d'envoyer l'eau par bûchées de 50L dans le système. L'installation se compose de 2 niveaux de filtration et d'une zone d'infiltration :
- **les filtres 1 et 2**, à écoulement vertical, fonctionnent en alternance (vannes), en aérobie ;
- **les filtres 3, 4 et 5**, à écoulement horizontal fonctionnent en anaérobie (sans oxygène) ;
- **la mare de 8m²** réceptionne les eaux épurées et l'eau de toiture. Elle favorise la biodiversité au jardin. La zone d'infiltration des eaux épurées peut tout aussi bien être un massif planté de 3m².

Entretien

Faucher les tiges sèches des plantes en début d'hiver. Inspecter et nettoyer les canalisations et les collecteurs si besoin. Entretenir la mare vivante.

ASSAINISSEMENT PAR TRANCHÉE PLANTÉE
OUSSE-SUZAN (40)

Objectif des travaux

Réaliser l'assainissement non collectif (ANC) en filière écologique. La tranchée est très discrète et peut s'installer le long d'une haie ou en bordure de terrain. Ici le système est terminé par une mare (intégration paysagère, réserve d'eau pour le jardin...).

2015

1910€ de matériaux et plantes
+ 1080€ de terrassement & artisan terrassier
+ 930€ accompagnement technique travaux

2 jours

1 autoconstructeur + 1 artisan terrassier
+ 2 techniciens assainissement écologique

Matériaux et outils

Membrane caoutchouc EPDM, feutre géotextile, regards, tuyaux PVC, pouzzolane et graviers...
Plantes (scirpes, iris, menthe...)
Pelle mécanique de 10t.
Pelle, râteau, pioche...

Cette famille de 2 personnes utilise des toilettes sèches et des produits écologiques pour la cosmétique, le ménage... L'étude ANC tient compte de ce mode de vie respectueux de l'environnement et a dimensionné une tranchée plantée de 11m de long par 0,4m de large, soit une surface de filtration de 4,5m².

Schéma d'un assainissement par tranchée plantée.



Mise en œuvre

- 1 **Réaliser le terrassement** de la tranchée : elle doit avoir une pente de 1 à 2%. Creuser la mare et les tranchées de raccordement.
- 2 **Poser les canalisations** et la bâche EPDM.
- 3 **Remplir la tranchée de pouzzolane** 7/14 puis de gravier lavé 12/20 sur le dernier mètre, afin de faciliter le drainage. La plantation peut se faire un peu plus tard.

La tranchée plantée fonctionne en aérobie (en présence d'oxygène). Elle peut être mise en œuvre sur les terrains à faible pente.

La famille a choisi de créer une grande mare (20m²) qui recueille les eaux épurées et les eaux de gouttières, formant ainsi une réserve d'eau utile de 16m³. On peut remplacer la mare par un massif d'infiltration de 3m² à la fin du système de filtration.

Entretien

Inspection rapide et régulière du système, petit jardinage, comme pour les filtres plantés. Aération régulière de l'entrée de la tranchée afin d'éviter son colmatage suite au dépôt de matière organique.

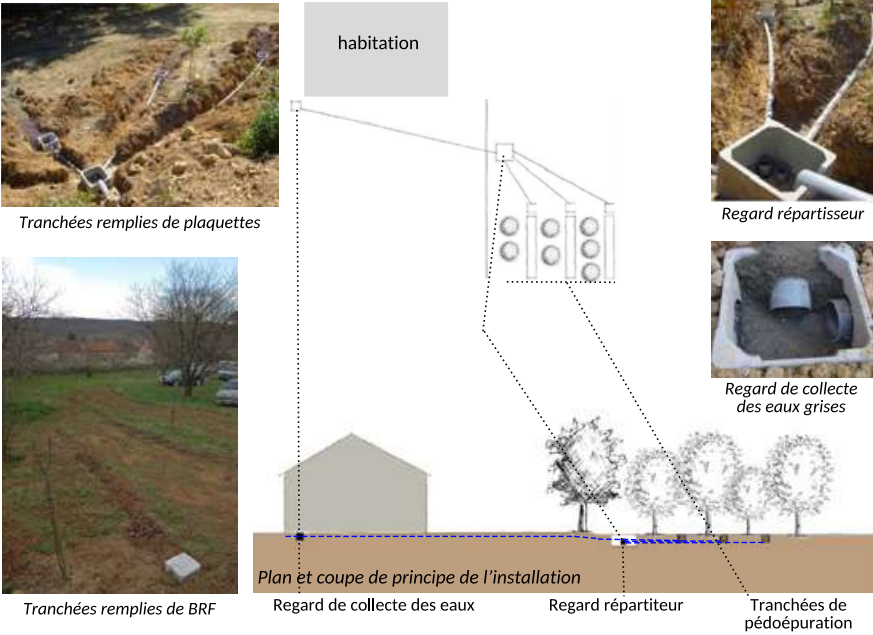
EXEMPLE D'INSTALLATION

PÉDOÉPURATION AUTOUR D'UN VERGER

CARACTÉRISTIQUES :

- Maître d'ouvrage : particulier
- Habitat et activités concernés : habitat individuel - une famille de trois personnes
- Équivalent habitant : 3
- Type d'installation / surface utile de l'installation : tranchées non étanches de 30 cm de profondeur remplies de BRF ou plaquettes d'une superficie totale de 4.5 m²

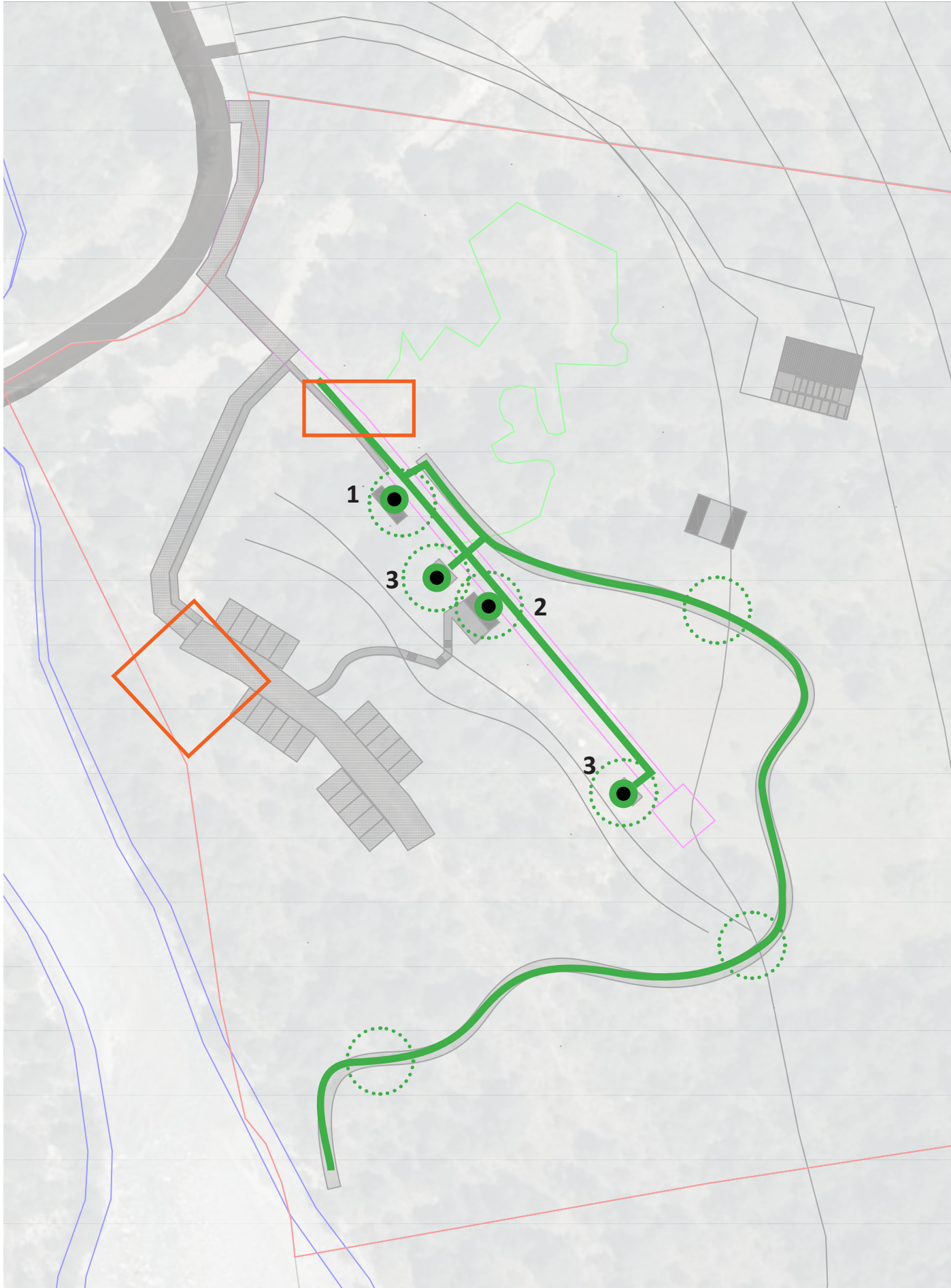
- toilettes sèches et séparatives à la source
- infiltration dans les tranchées
- un technicien Pierre et Terre, un artisan terrassier et un autoconstructeur pendant 1 journée
- juillet 2009
- environ 1 000 €



GESTION ET ENTRETIEN :

- **Matières** : uniquement les matières fécales issues des toilettes sèches sont compostées sur la parcelle, les urines étant dirigées vers l'assainissement.
- **Avantages** : Valorisation directe de l'eau et des urines sur le verger améliorant la production. Faible coût.
- **Inconvénients** : entretien régulier des regards de réception (en amont des tranchées).

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF



ERP catégorie 1, classe PA

Les règles d'accessibilité s'appliquent strictement aux ERP neufs, qui doivent intégrer les normes d'accessibilité dès leur construction.

Les éléments suivants doivent être accessibles :

 Stationnement des véhicules - prévoir des stationnement proche de l'accueil

 Cheminements extérieurs - Depuis le véhicule jusqu'à l'entrée, puis dans tout le parc.

 Revêtements de sol et parois - circulation extérieure et équipement du parc

 Conditions d'accès et d'accueil dans les bâtiments - bornes d'accueil et locaux si accessibles

 Circulations horizontales et verticales à l'intérieur des bâtiments - non concerné

 Locaux intérieurs et sanitaires ouverts au public - à priori sanitaires seulement

Portes, sas intérieurs et sorties - non concerné

 Équipements et mobiliers intérieurs et extérieurs susceptibles d'y être installés (dispositifs d'éclairage et d'information des usagers, par exemple)

1 Accueil : borne PMR, cheminement accessible. Signalétique et informations accessibles. Extérieur uniquement. Intérieur non accessible au public.

2 Restauration : comptoir PMR, tables et chaises adaptés. Revêtement de sol accessible. Extérieur uniquement. Intérieur non accessible au public.

Note : le seul accès PMR est payant. Pas d'accès possible depuis le parking en contrebas.

3 WC secs : accessibilité intérieur et extérieur. Porte, retournement, éclairage.

Note : le second wc est un peu loin pour l'accessibilité. Le repositionner ou prévoir un accès.

 Note : Prévoir un emplacement PMR à niveau avec l'accueil simplifiera grandement les cheminements pédestres en contrebas.

Note : Si des aires de pic-niques sont maintenues en contrebas, prévoir une aire PMR.

Cheminements

Ils respecteront les normes en vigueur concernant l'accessibilité PMR :

- largeur minimale 120 cm
- pente <5% ; <8% sur 2 m ; <10% sur 0,5 m
- palier de repos minimum 120cmx140cm en haut et en bas de chaque pan incliné
- si pente > 4%, un palier tous les 10 m
- surface ferme stable et non glissante
- contraste visuel et tactile par rapport au sol
- gestion des pentes et évacuation des eaux pour éviter la formation de flaques. Si dévers, <= 2%
- parcours sans obstacles et éclairé, fente et trou < 2 cm
- hauteur de passage libre >220 cm
- mains courantes et revêtements de sols contrastés aux intersections augmentent la sécurité et l'accessibilité

Equipements

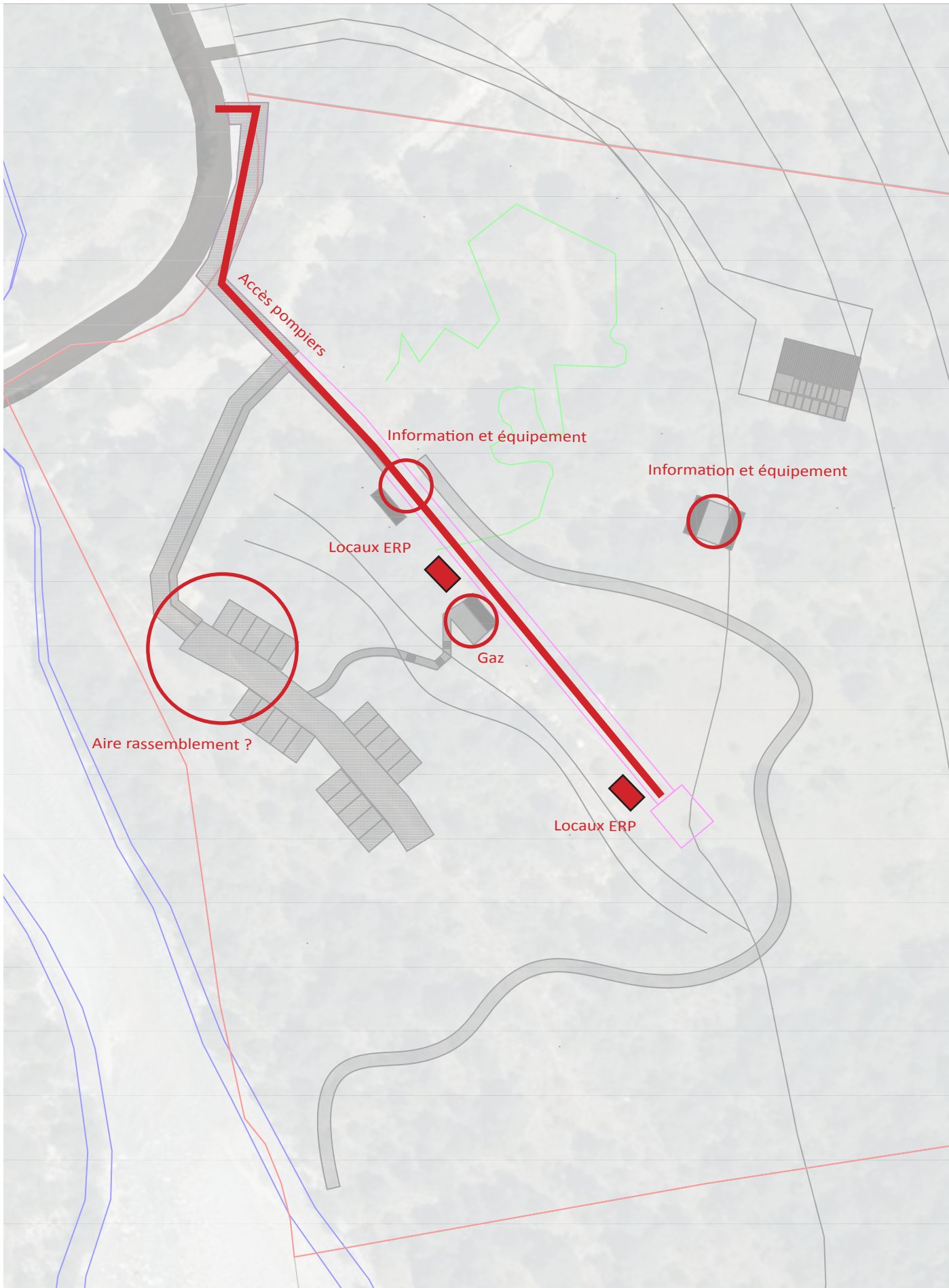
- Signalisations claires pour un guidage des handicaps moteur (contraste, marquage au sol, informations essentielles)
- Bande de guidage pour personnes malvoyantes
- Eclairage à detection de mouvement qui ciblent les plans inclinés, espaces de manoeuvre et mains courantes

Parking

Respect des normes pour les places PMR :

- places suffisamment larges, 330 cm recommandé
- allées d'accès de 120 cm minimum
- à proximité de l'entrée

NORMES ERP - ACCESSIBILITÉ



ERP catégorie 1, classe PA

Obligations et exigences Sécurité Incendie ERP

Choix des Matériaux de Construction : Les matériaux utilisés doivent être conformes aux normes de résistance au feu. Il est crucial de choisir des matériaux qui limitent la propagation des flammes et résistent bien à la chaleur. Dans ce cas, seuls les WC secs et les comptoirs sont accessibles au public.

Les matériaux doivent posséder au moins les caractéristiques suivantes :

Revêtement de sol B – s2 ou catégorie M4

Revêtements latéraux C – s1, d0 ou catégorie M2

Produits d'isolation acoustique, technique ou autre, agissants ou non, en paroi verticale, en plafond ou en toiture A2 – s1, d0 ou catégorie M1

Revêtement de plafond B – s3, d0 ou catégorie M1

Éléments de décoration catégorie M1

Gros mobilier (caisse, bar, comptoir, vestiaires...) catégorie M3

Conception des Voies d'Évacuation : Les issues de secours doivent être clairement indiquées, facilement accessibles, et suffisamment larges pour permettre une évacuation rapide et sécurisée de toutes les personnes présentes.

Installation de Systèmes d'Alarme Incendie : Un système d'alarme incendie efficace et conforme aux normes actuelles doit être installé. Cela inclut des détecteurs de fumée, des alarmes sonores et visuelles, et éventuellement un système de communication interne pour les annonces d'urgence.

A savoir : À partir du 11 septembre 2023, le système d'alerte utilisé par les services d'incendie et de secours a été mis à jour pour intégrer les progrès technologiques des moyens de signalisation, tels que les téléphones mobiles, la Voix sur IP (VoIP). Arrêté du 11 septembre 2023

Systèmes de Lutte contre l'Incendie : Les bâtiments doivent être équipés de systèmes appropriés de lutte contre l'incendie :

- Des extincteurs,
- Des colonnes sèches ou humides,
- Des systèmes de sprinklers automatiques.
- Des moyens de désenfumage manuelles ou automatiques

Conception des Escaliers et Sorties de Secours : non concerné

Zonage et Compartimentage Anti-Incendie : Possiblement concerné. A voir les recommandation SDIS

Accessibilité pour les Services d'Urgence : L'accès au bâtiment doit être conçu pour permettre une intervention rapide et efficace des services de secours et d'incendie.

Signalisation et Éclairage de Sécurité : La signalisation d'évacuation et les éclairages de sécurité doivent être mis en place pour diriger les occupants vers les sorties les plus proches en cas d'urgence.

Formation et Plans d'Évacuation : Des plans d'évacuation clairs doivent être élaborés et affichés. De plus, des formations régulières sur les procédures d'évacuation et la manipulation des équipements de lutte contre l'incendie doivent être organisées pour les occupants.

Équipement : Garantie de fonctionnement sécurisé et fiable pour les ascenseurs et monte-charges, ainsi que pour les installations électriques, de gaz, de chauffage et de ventilation, portes automatiques, extincteurs etc. Ces équipements doivent être vérifiés périodiquement par des techniciens compétents.

Stockage produit dangereux : Il est interdit de stocker, distribuer ou utiliser des produits explosifs ou toxiques, ainsi que des liquides hautement inflammables, sauf si des dispositions spécifiques sont prévues dans le règlement de sécurité.

En attente des informations du SDIS pour le parc

NORMES ERP - INCENDIE

